



BCEAO
BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Département des Etudes Economiques et de la Monnaie
Direction de la Recherche et de la Statistique
Service de la Statistique

**RAPPORT SUR L'EVOLUTION DES PRIX A LA CONSOMMATION DANS
L'UEMOA EN 2008 ET PERSPECTIVES EN 2009**



**RAPPORT SUR L'EVOLUTION DES PRIX A LA CONSOMMATION DANS
L'UEMOA EN 2008 ET PERSPECTIVES EN 2009**

SOMMAIRE

I. EVOLUTION DE L'INFLATION DANS L'UNION EN 2008.....	4
1.1 Orientation globale des prix dans l'Union en 2008.....	4
1.2 Facteurs explicatifs de l'évolution de l'inflation dans l'Union en 2008.....	5
1.2.1 <i>Chocs d'origine externe</i>	6
1.2.2 <i>Facteurs d'origine interne</i>	11
II. PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DE L'INFLATION DANS L'UNION EN 2008	15
2.1 Evolution de l'inflation sous-jacente	15
2.2 Inflation selon l'origine géographique des produits	17
2.3 Analyse des divergences	17
2.4 Ecart d'inflation par rapport aux principaux partenaires.....	18
III. PERSPECTIVES D'EVOLUTION DE L'INFLATION	19
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	23
ANNEXES	24

Les tensions inflationnistes ont été particulièrement vives dans les Etats membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) en 2008. Le taux d'inflation en moyenne a atteint 7,4% en 2008 contre 2,4% en 2007, soit le niveau le plus élevé depuis 1995.

Cette amplification de la hausse des prix est liée à la fois à des chocs d'origine interne et externe auxquels ont été confrontés les pays de l'Union. En effet, l'économie mondiale a été marquée en 2008, par la flambée des cours des produits alimentaires et la poursuite de la hausse des prix du baril de pétrole brut qui ont atteint un sommet de 147 dollars en juillet 2008. En outre, l'inflation dans la Zone en 2008 a été impulsée par l'incidence de la baisse sensible de la production céréalière de la campagne agricole 2007/2008, à la suite des inondations et de l'arrêt précoce des pluies dans plusieurs pays en 2007.

Les tensions inflationnistes se sont traduites par des remous sociaux dans plusieurs pays de l'Union. Pour faire face à cette situation et pour contenir l'inflation dans l'Union, des mesures d'urgence sous forme d'allègements fiscaux, de subventions aux prix des produits de grande consommation et d'appui à la production céréalière ont été prises dans les Etats.

Au niveau communautaire, une session extraordinaire du Conseil des Ministres a été organisée le 23 avril 2008 à Adibjan, suivie d'un séminaire ministériel sur « la définition d'un cadre stratégique pour la maîtrise de l'inflation et la relance de la production agricole », tenu à Dakar le 27 juin 2008. A l'issue de ces sessions, des plans d'actions ont été mis en œuvre dans les pays de l'UEMOA, en vue d'accroître sensiblement l'offre vivrière à court, moyen et long terme. L'incidence de ces actions, la bonne pluviométrie observée en 2008 et l'amorce de la diminution des cours du pétrole brut à partir d'août 2008 ont permis une légère atténuation des tensions inflationnistes au cours du dernier trimestre 2008.

Le présent rapport analyse l'évolution de l'inflation, mesurée dans l'UEMOA à partir de l'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC), disponible dans les Etats membres de l'Union depuis janvier 1997. Il aborde, dans une première partie, l'évolution de l'inflation et ses facteurs explicatifs. La deuxième partie fait ressortir les caractéristiques de l'inflation, à travers notamment l'examen des nomenclatures secondaires de l'IHPC. La dernière partie est consacrée aux perspectives d'évolution à court et moyen terme des prix dans l'UEMOA. Le rapport formule, en conclusion, des recommandations pour assurer la stabilité des prix dans la Zone.

I. EVOLUTION DE L'INFLATION DANS L'UNION EN 2008

1.1 – Orientation globale des prix dans l'UEMOA en 2008

L'inflation s'est fortement accélérée en 2008 et a atteint un niveau inégalé depuis 1995.

En effet, le niveau général des prix à la consommation dans l'UEMOA est ressorti en hausse en moyenne de 7,4% en 2008 contre 2,4% en 2007, largement au dessus de l'objectif de 2,0% au maximum retenu dans le programme monétaire. Ce seuil d'inflation est dépassé pour la quatrième année consécutive, traduisant le caractère persistant de l'inflation dans l'Union.

En outre, le niveau atteint par l'inflation en 2008 est le plus élevé observé depuis les progressions des prix de 31,3% en 1994 et 12,0% en 1995, induites par la dévaluation du FCFA du 12 janvier 1994.

Contrairement à l'année 2007, où les tensions inflationnistes sont restées localisées au Sénégal et en Guinée-Bissau, la flambée des prix a touché tous les pays de l'Union en 2008.

Tableau 1 : Evolution des prix à la consommation dans les pays de l'UEMOA entre 2006 et 2008

	Inflation en moyenne annuelle (en %)		
	2006	2007	2008
Bénin	3,8	1,3	7,9
Burkina	2,4	-0,3	10,7
Côte d'Ivoire	2,5	1,9	6,3
Guinée-Bissau	2,0	4,6	10,4
Mali	1,5	1,4	9,2
Niger	0,04	0,1	11,3
Sénégal	2,1	5,9	5,8
Togo	2,2	0,9	8,7
UEMOA	2,3	2,4	7,4

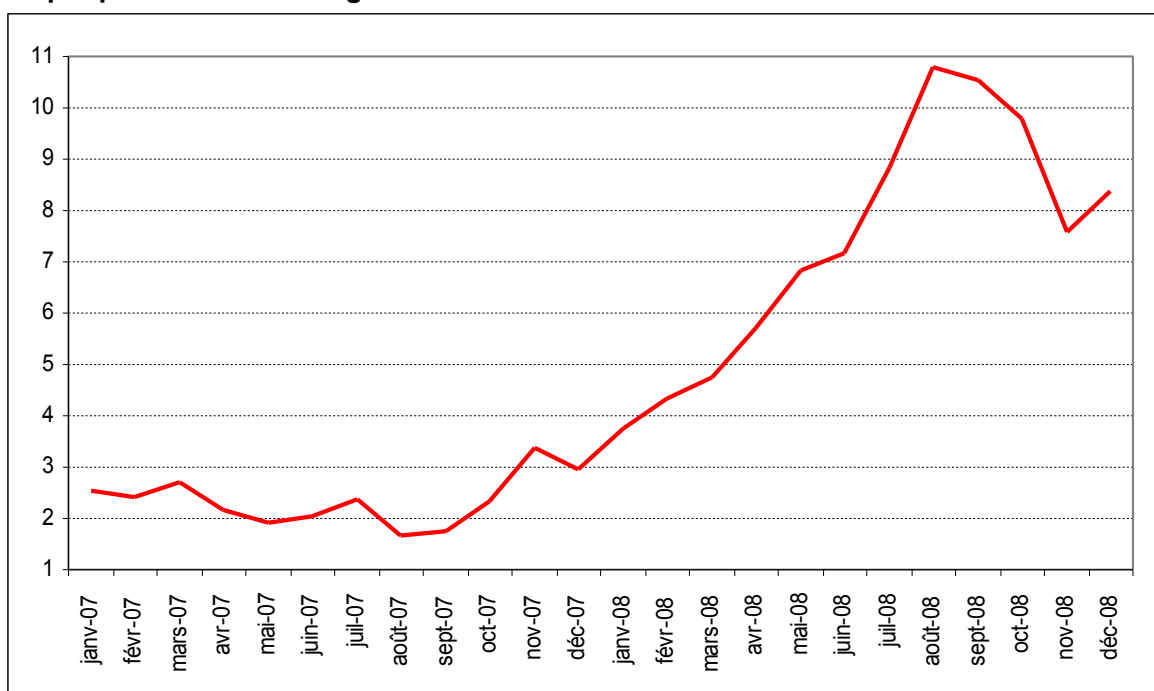
Sources : Instituts Nationaux de la Statistique des Etats.

La dynamique infra-annuelle de l'évolution des prix indique que l'inflation, en glissement annuel, s'est inscrite globalement dans une tendance haussière, passant de 2,9% en décembre 2007 à 8,5% en décembre 2008, avec un pic de 10,8% en août 2008. Les acquis en termes de fortes hausses des prix ont été enregistrés au cours des huit premiers mois de l'année 2008.

L'orientation de l'inflation a été impulsée par la flambée des prix alimentaires, notamment des céréales locales et des produits alimentaires importés (huile, blé, riz, lait, etc.). Elle est liée également aux fortes tensions sur les cours du pétrole brut, qui ont entraîné une hausse des prix des produits pétroliers à la pompe, avec des effets induits sur les prix des autres biens et services, notamment l'électricité et les services de transport.

Succédant à ce mouvement accéléré, une détente des prix a été observée entre septembre et novembre 2008, à la faveur de la commercialisation des premières récoltes de la campagne agricole 2008/2009, du retournement de la tendance haussière des prix des denrées alimentaires sur le marché mondial et du repli sensible des cours du pétrole brut dans un contexte marqué par la récession dans de nombreux pays industrialisés, en relation avec l'aggravation de la crise financière internationale.

Graphique 1 : Inflation en glissement annuel dans l'UEMOA en %



Sources : Instituts Nationaux de la Statistique.

1.2 - Facteurs explicatifs de l'évolution de l'inflation dans l'UEMOA en 2008

La hausse des prix dans l'Union est liée à la flambée des prix des denrées alimentaires importées (lait, huile, riz, blé, etc.), au renchérissement des céréales locales (mil, maïs, sorgho, etc.) et à la progression des tarifs des hydrocarbures sur le marché intérieur, à la suite de l'augmentation des cours du pétrole brut sur le marché international.

Le renchérissement des produits alimentaires, avec une contribution de 5,1 points de pourcentage, explique environ 70,0% de l'inflation en 2008. La hausse des prix des produits

pétroliers et des services de transport est la seconde source des tensions, avec une contribution de 0,8 point de pourcentage, soit 11,0% de l'inflation.

Tableau 2 : Principales contributions à l'évolution de l'inflation en moyenne dans l'UEMOA (en points de pourcentage)

	2006	2007	2008
Produits alimentaires	0,3	1,4	5,1
<i>Céréales non transformées</i>	-0,5	-0,1	2,3
<i>Bœuf</i>	0,1	0,1	0,4
<i>Poissons</i>	0,5	0,1	0,5
<i>Légumes et tubercules</i>	-0,1	0,5	0,1
<i>Pain, huile et lait</i>	0,0	0,5	0,7
Produits pétroliers et services de transport	1,1	0,1	0,8
<i>Produits pétroliers</i>	0,4	0,0	0,3
<i>Services de transport</i>	0,7	0,1	0,5
Logement	0,4	0,5	0,6
<i>Ciment et loyers</i>	0,2	0,2	0,2
<i>Electricité, eau</i>	0,0	0,1	0,1
<i>Gaz</i>	0,0	0,2	0,0
<i>Combustibles</i>	0,1	0,0	0,2
Autres	0,5	0,4	0,9
Ensemble de l'IHPC	2,3	2,4	7,4

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique.

Les éléments explicatifs de l'inflation peuvent être classés en deux catégories : les chocs d'origine externe et les facteurs internes.

1.2.1 – Les chocs d'origine externe

L'inflation dans les pays de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) s'est ressentie en 2008 des évolutions sur les marchés mondiaux, marqués par la flambée des prix des produits alimentaires et des cours du pétrole brut.

➤ Renchérissement des produits alimentaires importés

Les prix mondiaux des produits alimentaires ont connu des hausses importantes au cours des deux dernières années. L'indice des prix des denrées alimentaires du FMI s'est accru de 23,3% en 2008, après une progression de 15,2% en 2007. Les plus fortes tensions ont été observées pour le riz (110,7%), le lait (39,5%), l'huile (33,1%) et le blé (27,7%), avec des répercussions sur les prix domestiques dans l'UEMOA.

Ces tensions sont essentiellement imputables à des problèmes de disponibilité de ces produits sur le marché mondial, qui s'expliquent à la fois par des facteurs structurels et conjoncturels. Au titre des facteurs structurels, les éléments ci-après apparaissent comme les principaux déterminants de la hausse des prix en 2008 :

- l'augmentation croissante de la demande, en particulier dans les pays émergents (Chine et Inde) où la hausse substantielle des revenus des ménages sur les dix dernières années s'est accompagnée d'une modification des habitudes alimentaires ;
- l'utilisation accrue de certains produits alimentaires pour la fabrication de biocarburants. Ce dernier facteur a joué un rôle décisif sur la disponibilité des produits alimentaires, la fabrication des biocarburants ayant absorbé une part importante de l'accroissement de la production céréalière de ces dernières années.

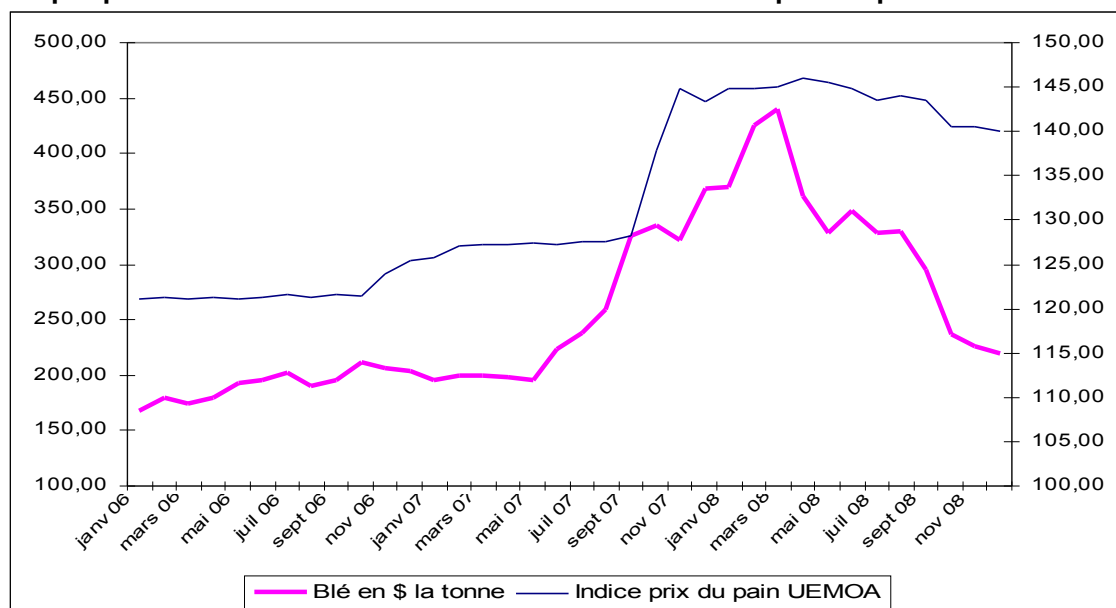
Les facteurs conjoncturels sont essentiellement relatifs :

- aux aléas climatiques observés au cours des dernières années. Ils ont induit une baisse des récoltes dans les principaux pays exportateurs, entraînant des restrictions aux exportations ;
- au déport des fonds spéculatifs sur les marchés mondiaux des matières premières, dans un contexte de crise sur les marchés financiers.

Dans le cas particulier du blé, la flambée des cours mondiaux, entamée au second semestre 2007, s'est poursuivie jusqu'en mars 2008. A la fin du premier trimestre 2008, les cours du blé avaient plus que doublé par rapport à leurs niveaux de 2007. Cette progression des prix du blé, liée essentiellement à la baisse d'environ 36% de la production dans certains pays gros producteurs, notamment aux Etats-Unis (pour cause d'inondations), en Australie et dans les pays de l'ex-URSS (en raison de la sécheresse), a induit une hausse en moyenne de 9,7% du prix du pain dans l'Union. L'augmentation du prix du pain a été observée dans tous les pays, à l'exception de la Côte d'Ivoire¹. La progression en moyenne varie de 4,8% au Bénin à 26,0% au Togo (cf. tableau 11 en annexe).

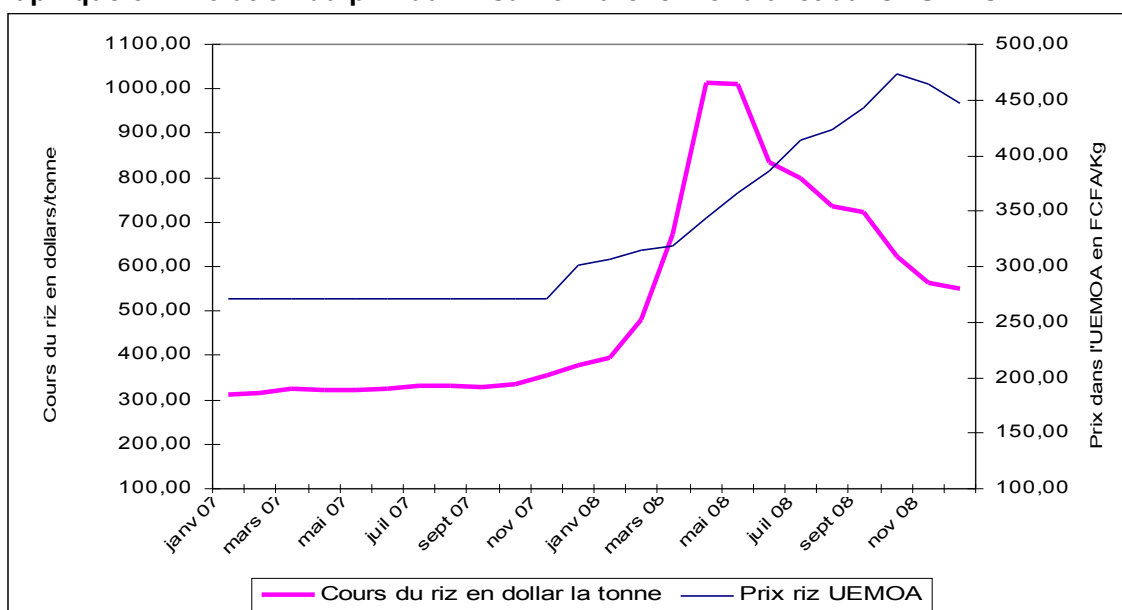
Une diminution sensible des cours du blé a été observée sur le marché international, à partir d'avril 2008. A fin décembre 2008, les cours étaient en repli de 40,0% par rapport à fin décembre 2007. Cependant, ce retournement de tendance sur le marché international n'a pas entraîné une révision à la baisse des prix domestiques du pain dans l'UEMOA (cf. graphique 2).

¹ L'ajustement du prix du pain à l'évolution des cours du blé a été plus rapide en Côte d'Ivoire. En effet, la progression des cours du blé amorcée en 2006 avait déjà induit une hausse du prix du pain en Côte d'Ivoire en 2006 (+20,0%) et en 2007 (+4,7%).

Graphique 2 : Evolution des cours mondiaux du blé et du prix du pain dans l'UEMOA

Sources : FMI et Instituts Nationaux de la Statistique.

S'agissant du riz, les cours mondiaux, exprimés en dollars, ont connu une hausse au premier trimestre 2008, atteignant un record de 1.000 dollars la tonne en mars 2008, soit une progression de 168,6% par rapport aux niveaux de décembre 2007. En dépit de la baisse observée à partir de mai 2008, les cours sont restés supérieurs de 45,7% en glissement annuel à fin décembre 2008. Cette hausse des cours mondiaux résulte de la faiblesse de l'offre, induite par les conditions climatiques défavorables dans les grands pays producteurs d'Asie et les mesures restrictives à l'exportation prises par le Vietnam.

Graphique 3 : Evolution du prix du riz sur le marché mondial et dans l'UEMOA

Sources : FMI, BCEAO.

La progression des cours mondiaux du riz a été répercutée, à des degrés divers, sur les prix domestiques dans l'ensemble des pays. En glissement annuel à fin décembre 2008, les prix du riz dans l'UEMOA ont augmenté de 48,4%.

Tableau 3 : Evolution du prix du kilogramme de riz importé dans les pays de l'UEMOA

	déc-07	déc-08	Variation (en %)
Bénin	350	450	28,6
Burkina	325	503	54,8
Côte d'Ivoire	265	372	40,6
Guinée-Bissau	300	460	53,3
Mali	310	460	48,4
Niger	321	462	43,9
Sénégal	250	425	70,0
Togo	290	449	54,8
UEMOA	283	420	48,4

Source : BCEAO.

Concernant les tensions observées en 2008 sur les cours mondiaux des oléagineux et sur ceux du lait, elles ont également induit une progression des prix sur les marchés de l'Union. Ainsi, en moyenne en 2008, le prix du lait et celui de l'huile ont augmenté respectivement de 11,6% et de 17,4% dans l'UEMOA, contre respectivement 10,1% et 9,9% en 2007.

Au total, la hausse des prix des produits alimentaires à fort contenu importé (riz, pain, huiles alimentaires, lait) a contribué à hauteur de 1,9 point de pourcentage à l'inflation en moyenne en 2008.

➤ **Flambée des cours du pétrole brut**

Les tensions sur les cours du pétrole, observées depuis 2004, se sont accentuées en 2008. En effet, les prix du pétrole brut ont atteint leur plus haut niveau historique de 147 dollars en juillet 2008, contre 91,6 dollars en décembre 2007.

Cette flambée des cours des produits pétroliers s'explique par les facteurs suivants :

- la forte demande mondiale, en particulier des pays émergents, notamment la Chine et, dans une moindre mesure, l'Inde et le Brésil, qui connaissent une expansion économique importante ;
- le faible potentiel d'augmentation de la production des produits raffinés, induit par le

niveau relativement limité des investissements au cours des dernières années ;

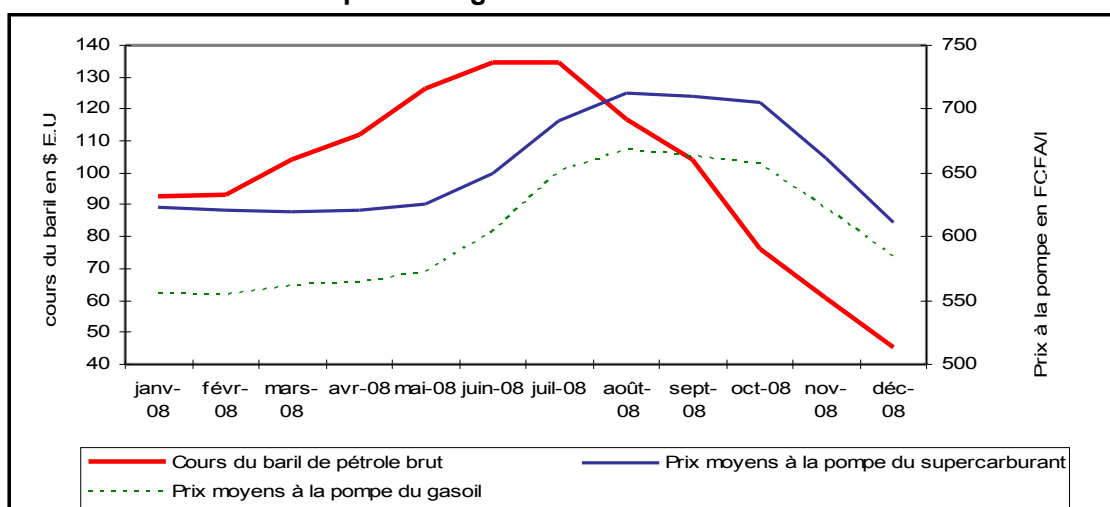
- l'instabilité géopolitique et les perturbations observées depuis 2001, notamment en Irak et dans d'autres pays producteurs de pétrole comme le Nigeria et le Venezuela ;
- l'augmentation des fonds spéculatifs sur le marché du pétrole.

Toutefois, à partir du mois d'août 2008, les cours du baril de pétrole brut se sont inscrits en baisse, pour se situer à 45 dollars en moyenne en décembre 2008, soit une baisse de 67% par rapport au niveau atteint en juillet 2008. Ce retournement de tendance s'explique essentiellement par le ralentissement de la demande mondiale, lié notamment à la crise financière.

Sur l'ensemble de l'année 2008, les cours du baril de pétrole brut se sont établis à 100,04 dollars en moyenne, contre 72,62 dollars en 2007, soit une progression de 37,8%. La dépréciation du dollar par rapport à l'euro en 2008² a joué un rôle d'amortisseur du choc pétrolier. Ainsi, la hausse des prix du pétrole brut exprimés en francs CFA a été réduite à 27,5% en 2008.

Cette évolution a induit une hausse de 8,8% des prix à la pompe des produits pétroliers et un renchérissement de 6,6% des services de transport. En moyenne dans l'UEMOA, l'essence super a été vendue à 665 FCFA en 2008 contre 600 FCFA en 2007, soit une augmentation de 9,0%. Le prix moyen du gasoil s'est fixé à 605 FCFA en 2008 contre 523 FCFA l'année précédente, soit une hausse de 15,6%.

Graphique 4 : Evolution des cours du baril de pétrole brut et des prix à la pompe de l'essence super et du gasoil



Sources : Reuters et BCEAO.

2 Le taux de change euro contre dollar est passé de 1,37\$ en 2007 à 1,47\$ en 2008.

1.2.2 – Facteurs d'origine interne

La baisse de la production de la campagne agricole 2007/2008 est le principal facteur interne de la progression des prix en 2008. En revanche, les mesures fiscales prises dans les Etats ont permis de limiter l'ampleur de l'accroissement des prix dans l'UEMOA en 2008.

➤ **Insuffisance de l'offre nationale de céréales**

La diminution de l'offre de céréales locales dans l'UEMOA en 2008 et l'accroissement de la demande en provenance des pays limitrophes ont entraîné une forte augmentation des prix des céréales locales dans la Zone. En effet, la production céréalière dans les pays de l'UEMOA s'est contractée de 9,4% au cours de la campagne agricole 2007/2008, par rapport à celle de 2006/2007. Une baisse de la production de céréales a été enregistrée dans tous les pays, à l'exception du Bénin, du Mali et du Togo. La production dans la Zone a subi l'impact de l'arrêt précoce des pluies dans les pays sahéliens et des inondations enregistrées notamment au Bénin, au Burkina et au Togo, en juillet et en août 2007.

L'impact de cette baisse de la production céréalière dans les pays de l'UEMOA a été amplifié par l'augmentation de la demande émanant du Nigeria et le recul de l'offre de maïs en provenance du Ghana, à la suite des déficits enregistrés dans ces pays, ainsi que par le faible niveau des stocks nationaux de sécurité alimentaire dans l'Union. En effet, la production céréalière au Nigeria et au Ghana a enregistré en 2007/2008 des baisses respectives de 6,8% et 12,8%, par rapport à la campagne 2006/2007.

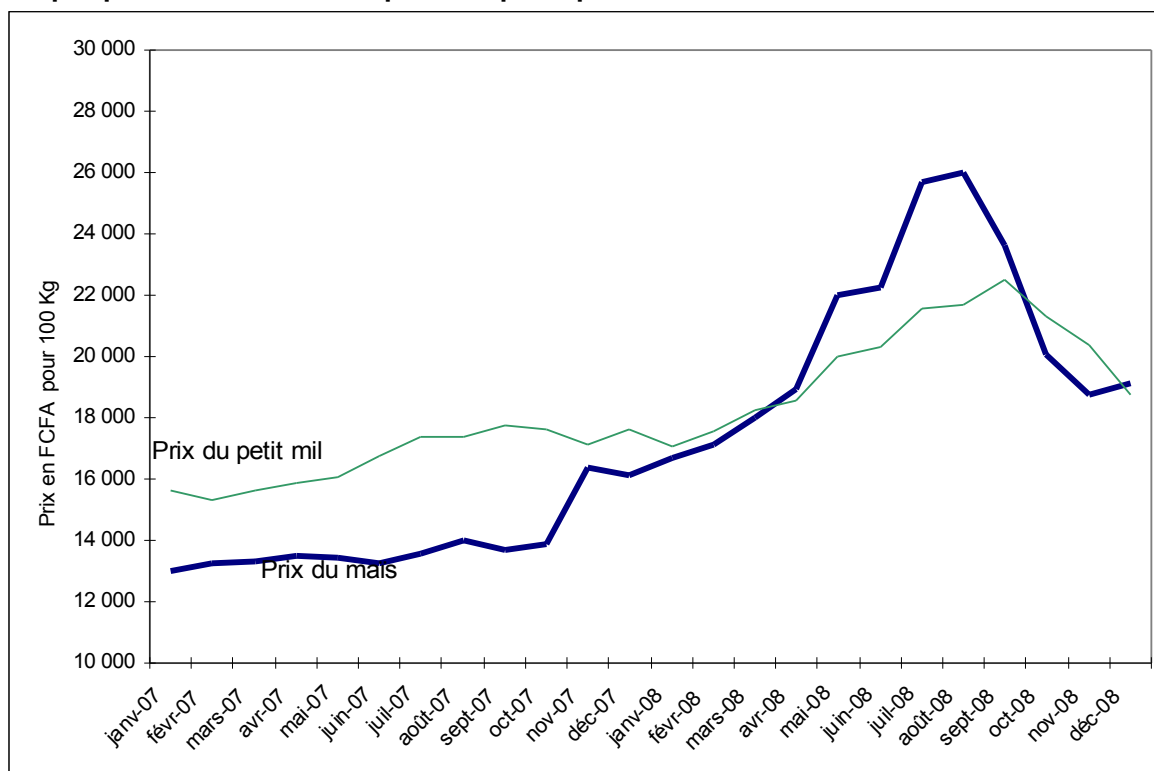
Tableau 4 : Evolution de la production céréalière dans les pays de l'UEMOA (en tonnes)

	Production 2006/2007	Production 2007/2008	Variation de la production (en %)
Bénin	1 096 900	1 154 200	5,2
Burkina	3 680 674	3 088 811	-16,1
Côte d'Ivoire	1 438 300	1 223 428	-14,9
Guinée-Bissau	225 300	187 863	-16,6
Mali	3 693 250	3 885 480	5,2
Niger	4 055 984	3 368 716	-16,9
Sénégal	1 035 440	772 239	-25,4
Togo	889 000	912 800	2,7
UEMOA	16 114 848	14 593 537	-9,4

Sources : Services officiels.

Cette diminution de l'offre, conjuguée aux renchérissements des coûts de transport s'est traduite par une hausse sensible des prix des céréales locales dans tous les pays. En moyenne, les prix des céréales ont augmenté de 34,3% en 2008 et expliquent le tiers de la hausse de l'inflation totale annuelle. En particulier, les augmentations des prix du maïs et du petit mil ont atteint respectivement 48,4% et 21,5% en 2008.

Graphique 5 : Evolution des prix des principales céréales locales dans l'UEMOA



Source : BCEAO.

Un repli des prix des céréales a été, toutefois, observé à partir d'août 2008, en rapport avec l'amélioration de l'offre. Selon les estimations, la production céréalière de la campagne 2008/2009 des pays de l'UEMOA est attendue en hausse en rythme annuel de 26,0%. En effet, la campagne agricole 2008/2009 a été marquée par un démarrage normal des pluies, ainsi que leur régularité et leur bonne répartition spatio-temporelle dans la plupart des pays de l'Afrique de l'Ouest, en particulier dans les Etats sahéliens, dans un contexte de mise en œuvre de programmes de relance de la production agricole (cf. encadrés 1 et 3).

Encadré 1 : Principales conclusions des réunions des organes de l'UEMOA tenues dans le cadre de la lutte contre la hausse des prix en 2008

Tenant compte de l'accentuation des tensions sur les prix dans l'Union, le Conseil des Ministres de l'UEMOA a, au cours de sa réunion extraordinaire du 23 avril 2008, consacrée à la hausse des prix des produits alimentaires, pris les décisions ci-après :

- faire mobiliser, par les Institutions communautaires et sur le marché financier régional, des ressources internes en vue de permettre aux Etats d'assurer le financement, pour un volume global de 340 milliards, des besoins d'urgence et à moyen terme de projets, notamment dans le domaine agricole ;
- faire appel aux partenaires au développement pour un soutien complémentaire aux efforts internes des Etats ;
- demander l'accroissement de l'assistance financière du Fonds Monétaire International (FMI) en faveur des Etats membres de l'Union pour faire face au renchérissement des produits alimentaires importés ;
- conduire une réflexion spécifique sur la question de la maîtrise durable des prix des produits agricoles.

Dans le prolongement des décisions d'avril 2008, le Conseil des Ministres de l'UEMOA a tenu, le 27 juin 2008 à Dakar, un séminaire sur « la définition d'un cadre stratégique pour la maîtrise de l'inflation et la relance de la production agricole ». L'objectif de ce séminaire était de définir des actions à moyen et long terme pour lutter durablement contre la hausse des prix.

A l'issue des travaux, les Ministres ont adopté un plan d'action pour la relance de la production agricole, en conformité avec les objectifs de la Politique Agricole de l'Union (PAU). Ce plan vise, à l'horizon 2015, à assurer l'autosuffisance et la sécurité alimentaires dans la Zone. Il repose sur quatre axes principaux : (i) l'amélioration de la productivité agricole ; (ii) la relance des investissements agricoles ; (iii) le renforcement des capacités de gestion de la sécurité alimentaire ; (iv) et le respect des textes communautaires relatifs à l'union douanière et à la fiscalité indirecte.

Les principales mesures identifiées ont porté notamment sur la mutualisation des achats d'intrants agricoles de qualité au niveau de l'Union, le développement des unités locales de production d'engrais, la mise en place d'entreprises d'aménagement de périmètres irrigués et la création de véritables filières de production vivrière intégrées et rentables. La nécessité de la mise en place d'une législation foncière appropriée et harmonisée au niveau de l'UEMOA, du respect de la libre circulation des biens et des personnes dans l'Union et du renforcement des capacités administratives des Etats en matière de gestion des projets agricoles a été également réaffirmée.

Pour le financement des actions envisagées dans le domaine agricole, les Ministres ont relevé la nécessité d'augmenter la part du budget d'investissement des Etats allouée à l'agriculture. Des ressources d'environ 60 milliards de FCFA sont également attendues de la communauté internationale pour relancer la production vivrière.

L'ampleur des tensions inflationnistes dans l'UEMOA en 2008 a amené les Etats à mettre en œuvre des mesures d'ordre fiscal et budgétaire pour atténuer la flambée des prix des produits de grande consommation.

➤ **Mesures fiscales et budgétaires**

Les actions entreprises par les Etats ont eu un effet modérateur sur l'inflation en 2008. En effet, pour contenir la hausse des prix en 2008, la plupart des Etats membres de l'UEMOA ont pris des mesures d'ordre fiscal et budgétaire. Ces actions, essentiellement sous forme de subventions et d'allègements fiscaux, ont ciblé les trois principales sources des tensions inflationnistes, à savoir les produits alimentaires importés, les céréales locales et l'énergie (gaz et carburants).

Ainsi, les Autorités publiques ont augmenté les subventions aux prix de l'électricité, des carburants et du gaz. Elles ont également procédé à des allègements de droits de douane et de TVA pour les produits alimentaires de grande consommation (lait, huile, blé, riz, etc.). Pour

lutter contre la hausse des prix des céréales locales, les Autorités ont fait appel aux stocks nationaux de sécurité en mettant ces denrées (maïs et mil essentiellement) sur le marché, à des prix modérés. Ces mesures ont été complétées par des actions de régulation des marchés, ainsi que de contrôle du système de distribution des denrées alimentaires.

Encadré 2 : Mesures d'urgence prises dans les Etats pour atténuer l'ampleur de la hausse des prix

Les actions d'urgence décidées par les Etats pour contenir les tensions inflationnistes se présentent comme suit par pays.

Au Bénin, les mesures ont trait au renoncement, pendant une période de trois mois renouvelable à partir de décembre 2007, à une partie des droits de douane pour certains produits importés, tels que le riz, le sucre, le lait, la farine de blé, les pâtes alimentaires, le ciment, le fer à béton et les produits pétroliers. Par ailleurs, l'Etat a adopté un régime d'homologation des prix de ces produits sur cette période. Ces allègements fiscaux ont été prolongés pour trois mois à partir du 9 avril 2008. Pour les céréales locales, l'Etat a alloué des fonds à l'Office National d'Appui à la Sécurité Alimentaire (ONASA), pour l'achat de maïs et de sorgho, qui ont été mis sur les marchés. Enfin, les prix des carburants ont été maintenus inchangés de novembre 2007 à juin 2008. En juillet 2008, ces mesures ont été levées, le Gouvernement ayant décidé de revenir à la vérité des prix.

Au Burkina, le Conseil des Ministres du 27 février 2008 a décidé d'exempter des droits de douane, pour une période de trois mois, les produits de grande consommation suivants : le riz, le sel, le lait concentré sucré, le lait en poudre et les laits infantiles. Ce délai a été prolongé pour six mois en avril 2008. La TVA sur l'huile et le sucre produits localement a été également suspendue sur la même période. Par ailleurs, des opérations de ventes de céréales locales à prix modérés ont été organisées, pour freiner les tensions inflationnistes.

En Côte d'Ivoire, les Autorités ont décidé le 24 septembre 2007 d'assouplir la procédure de dédouanement du riz, notamment l'exemption du passage au scanner et la suspension de la mise en œuvre du prélèvement de 10 FCFA/kg sur ce produit. Cette mesure a été renforcée en avril 2008, par la suspension pour une période de trois mois des droits de douane à l'importation pour le riz, l'huile de table, le lait, la farine de blé, le sucre, le poisson, la boîte de conserve de tomate et le ciment. En outre, un taux de TVA de 9,0% au lieu de 18,0% est appliqué pour ces produits, entre les mois d'avril, mai et juin 2008. Enfin, le prix du gaz n'a pas changé depuis juillet 1997 et les coûts des produits pétroliers sont restés stables entre juillet 2006 et juin 2008, grâce à des subventions de l'Etat.

En Guinée-Bissau, aucune mesure n'a été prise.

Au Mali, pour contenir la flambée des prix, l'Etat a opté, à partir de juillet 2007, pour l'exonération pendant deux mois (juillet-août) de la TVA sur les importations de lait en poudre et de l'huile alimentaire. Il a également suspendu pendant deux mois (juillet et août 2007), l'exportation de denrées alimentaires (riz, céréales sèches, lait, sucre, huiles alimentaires, farine de froment). Par ailleurs, le Gouvernement malien a accordé, en avril 2008, des exonérations sur les taxes d'importation du riz pour une période de six mois. Ainsi, les importations de riz ont été exonérées de la TVA (18%) et des droits de douanes (10%) et n'ont été assujetties qu'à la redevance statistique et au prélèvement communautaire de solidarité, soit au total 2,5% de taxes. En outre, des opérations de vente de céréales à « prix social » ont été organisées et une subvention est accordée aux produits pétroliers et au gaz.

Au Niger, les Autorités publiques ont annoncé le 17 mars 2008, la suspension des droits de douane sur le riz, pour une période de 3 mois qui entraînerait un manque à gagner au niveau des recettes fiscales de 5,8 milliards de FCFA. Cette mesure s'est ajoutée à la vente, à prix modérés, de céréales issues du stock national de sécurité alimentaire. Par ailleurs, l'Etat a augmenté en avril 2007, la subvention du prix du gaz butane pour ramener le coût de la bouteille de 6 kg de 4.100 FCFA à 2.640 FCFA.

Au Sénégal, le Gouvernement a décidé en juillet 2007 la suspension des droits de douane sur le riz brisé, le blé, l'huile et le lait en poudre. Par ailleurs, la TVA sur le pain et le lait en poudre a été suspendue. Ces mesures ont été levées le 12 septembre 2008. Les mesures prises sont également relatives à l'ouverture de magasins de référence, au contrôle de prix sur les marchés en vue de réduire les comportements spéculatifs de certains distributeurs et à l'augmentation de la subvention du gaz butane.

Au Togo, pour atténuer l'impact de la hausse des prix des produits alimentaires, les Autorités ont décidé la mise en vente à prix modérés de céréales, notamment de maïs, issues du stock de l'Observatoire de la Sécurité Alimentaire du Togo (OSAT). Par ailleurs, l'Etat a obtenu des industriels togolais, le gel des prix « sortie usine » de la farine de blé. En outre, le Gouvernement a décidé de ne pas modifier les prix des produits pétroliers durant la période de janvier à juillet 2008.

Dans la plupart des Etats, compte tenu des rigidités à la baisse des prix, les mesures prises pour les produits alimentaires importés n'ont pas induit de repli sensible des coûts, mais ont

permis globalement de figer les prix de certaines denrées aux niveaux déjà atteints ou de limiter leur progression malgré la poursuite des tensions sur les cours mondiaux.

Par ailleurs, les hausses des prix domestiques des produits alimentaires importés sont plus faibles que celles observées sur les marchés mondiaux de ces biens, traduisant l'atténuation des chocs. Pour le lait, les huiles alimentaires et le riz, la hausse des prix dans l'UEMOA est en moyenne la moitié de celle des cours internationaux. Plusieurs facteurs, notamment les mesures prises dans les Etats, l'évolution modérée des marges des commerçants et des coûts des transports, peuvent expliquer ces écarts entre les prix internationaux et ceux domestiques.

Pour les céréales locales, les opérations de vente des denrées prélevées sur les stocks nationaux de sécurité ont eu un impact faible sur l'évolution des prix, en raison de la capacité modeste de ces stocks. L'utilisation des stocks nationaux de sécurité a surtout permis de mettre des produits céréaliers à la disposition des couches les plus vulnérables à des coûts moindres que ceux du marché. Au total, les niveaux des prix des céréales en 2008 sont, en moyenne dans l'Union, les plus hauts des dix dernières années.

S'agissant du gaz, la subvention accordée au secteur de la distribution de ce produit dans tous les pays, à l'exception de la Guinée-Bissau, a limité la hausse des prix. Ainsi, le coût du gaz est ressorti quasi stable en 2008 dans l'UEMOA. Les actions des Etats ont également permis de contenir la hausse des prix des carburants. En effet, ces prix ont augmenté dans la Zone de 8,8% en 2008 contre une progression des cours du pétrole brut exprimés en FCFA de 27,5%.

II. PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DE L'INFLATION DANS L'UEMOA EN 2008

Cette section examine la tendance de moyen terme de l'inflation excluant les chocs transitoires (inflation sous-jacente) et l'évolution des prix selon l'origine des produits (produits locaux et produits importés). Par ailleurs, les différences des niveaux d'augmentation des prix dans les Etats de l'Union et le différentiel d'inflation entre la Zone UEMOA et ses principaux partenaires sont analysés.

2.1 – Evolution de l'inflation sous-jacente

Le taux d'inflation sous-jacente³, qui constitue la composante de long terme de l'évolution du niveau général des prix, s'est inscrit en hausse, traduisant la persistance de l'inflation dans la Zone. Il s'est situé en moyenne annuelle à 3,8% en 2008 dans l'UEMOA contre 1,9% en 2007 (cf. tableau 5 ci-après et tableau 6 en annexe). Par pays, il est ressorti à 1,7% au Sénégal,

³ L'inflation sous-jacente retenue par la BCEAO est calculée par la moyenne asymétrique appliquée aux variations mensuelles de l'indice des prix. La méthode consiste essentiellement à éliminer de manière temporaire, du panier de consommation, les produits dont les variations mensuelles de prix constituent les valeurs extrêmes pour le mois considéré.

2,2% au Togo, 2,7% en Guinée-Bissau, 2,8% au Bénin, 3,1% au Burkina, 3,7% en Côte d'Ivoire, 4,0% au Mali et 5,7% au Niger.

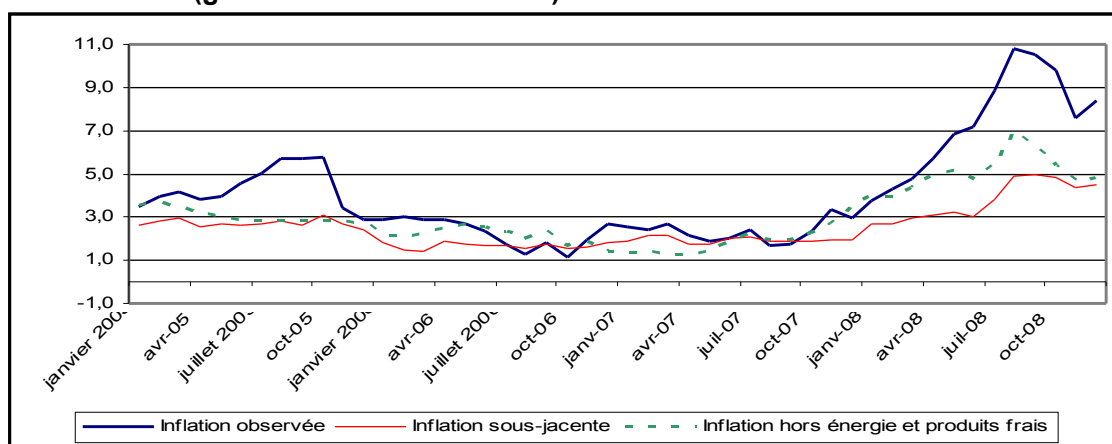
Tableau 5 : Evolution de l'inflation sous-jacente dans les pays de l'UEMOA entre 2006 et 2008

	Inflation sous-jacente en moyenne annuelle (en %)		
	2006	2007	2008
Bénin	1,2	1,8	2,8
Burkina	1,9	1,0	3,1
Côte d'Ivoire	2,1	2,4	3,7
Guinée-Bissau	0,9	1,2	2,7
Mali	0,9	-0,2	4,0
Niger	1,0	-0,2	5,7
Sénégal	1,2	1,8	1,7
Togo	0,9	1,7	2,2
UEMOA	1,7	1,9	3,8

Source : BCEAO.

L'indicateur communautaire d'inflation sous-jacente⁴, mesuré par le taux d'inflation hors produits frais et énergie, s'est également accru. Il s'est établi à 5,0% en 2008 contre 1,9% en 2007. Cette accélération est imputable à la hausse des prix des produits alimentaires importés (huile, lait, blé) et des services de transport qui sont inclus dans le champ de l'inflation sous-jacente communautaire.

Graphique 6 : Evolution de l'inflation observée et de l'inflation sous-jacente (glissements annuels en %)



Sources : Instituts Nationaux de la Statistique et BCEAO.

⁴ L'indice d'inflation sous-jacente adopté par l'UEMOA est obtenu par l'élimination, du panier suivi dans le cadre de l'IHPC, des postes les plus volatils suivants : céréales non transformées, poissons et autres produits frais de la pêche, poissons et autres produits de la pêche séchés et fumés, conserves de poissons, fruits, légumes frais, pommes de terre, manioc, autres tubercules, bananes plantain, sel, épices, sauces et produits alimentaires non déclarés ailleurs, électricité, gaz, combustibles liquides (pétrole lampant), autres combustibles (bois de chauffe), carburants et lubrifiants.

2.2 – Evolution de l'inflation selon l'origine géographique des produits

L'inflation en 2008 est imputable aussi bien aux tensions sur les prix des produits locaux, qu'à celles sur les biens importés. La progression des prix a atteint 6,8% pour les biens et services produits localement et 9,0% pour ceux importés.

Les produits locaux, avec une pondération de 72,1%, ont contribué à hauteur de 5,1 points de pourcentage à l'inflation globale en 2008. La contribution des produits importés (pondération de 27,9%) à l'inflation totale est de 2,3 points de pourcentage.

Tableau 6 : Evolution de l'inflation dans les pays de l'UEMOA selon l'origine géographique des produits (en pourcentage)

	2007		2008	
	Locaux	Importés	Locaux	Importés
Bénin	1,5	0,9	8,3	7,3
Burkina	0,8	-2,2	11,0	10,1
Côte d'Ivoire	1,9	1,9	5,6	9,0
Guinée-Bissau	6,9	1,8	7,5	14,4
Mali	0,8	2,2	9,8	8,5
Niger	1,5	-2,1	8,5	14,7
Sénégal	6,3	4,6	4,7	8,7
Togo	0,9	0,9	10,3	4,8
UEMOA	2,6	1,7	6,8	9,0

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique et BCEAO.

2.3 – Analyse des divergences d'évolution de l'inflation dans les Etats en 2008

La divergence des niveaux d'inflation dans les pays de l'UEMOA, observée au cours des années passées, a persisté en 2008. En effet, l'écart-type de la distribution des taux d'inflation en moyenne est ressorti à 2,0 points en 2008 contre 2,2 points de pourcentage en 2007 (cf. tableau 5 en annexe).

Cette disparité des taux d'inflation dans les Etats de l'Union s'explique essentiellement par les différences dans les structures de consommation des ménages et par la vitesse de répercussion de l'impact des chocs. A cet égard, deux groupes de pays peuvent être distingués.

Le premier, composé de la Côte d'Ivoire et du Sénégal, a connu un taux d'inflation d'environ 6,0%. Pour ces deux pays, la contribution des céréales locales (mil et maïs) à la hausse des

prix est relativement moins importante, du fait de la faible part de ces produits dans la consommation des ménages.

En outre, l'ajustement à la hausse des prix des produits alimentaires importés a été plus rapide au Sénégal et dans une moindre mesure en Côte d'Ivoire. En effet, la progression des cours des denrées alimentaires, perceptible sur le marché mondial depuis 2007, a été repercutée en partie sur les prix domestiques dans ces pays dès 2007. Ainsi, la progression des prix du lait, de l'huile et du pain a été étalée sur les années 2007⁵ et 2008. De ce fait, les augmentations de prix en 2008 ont été relativement moins fortes en 2008 (cf. tableau 11 en annexe).

Le deuxième groupe comprend les autres pays membres de l'Union qui ont enregistré un niveau d'inflation plus élevé allant de 7,9% à 11,3%. Les taux d'inflation de ces pays (à l'exception de la Guinée-Bissau) ont été amplifiés par la hausse du prix du maïs et du mil et le poids élevé de ces produits dans le panier de consommation. En outre, la progression des prix des produits alimentaires importés a été plus forte dans ces pays en 2008. Pour la Guinée-Bissau, l'incidence des pénuries récurrentes des produits alimentaires, notamment du riz importé, explique la forte progression des prix.

2.4 – Ecart d'inflation par rapport aux principaux partenaires

A l'instar de l'UEMOA, l'inflation s'est accrue en 2008 dans la plupart des pays du monde. Le taux d'inflation dans l'ensemble des pays partenaires de l'UEMOA est passé de 3,3% en 2007 à 4,9% en 2008, en relation essentiellement avec l'incidence du choc pétrolier et de la progression des cours des produits alimentaires.

L'UEMOA a enregistré en 2008 un différentiel d'inflation défavorable vis-à-vis de ses principaux partenaires commerciaux. Ce différentiel a atteint 2,4 points de pourcentage par rapport à l'ensemble des partenaires et 4,1 points à l'égard de la Zone euro. Cependant, un différentiel d'inflation favorable est observé par rapport aux pays environnants, notamment 9,1 points de pourcentage vis-à-vis du Ghana et 4,1 points à l'égard du Nigeria.

A la faveur de la détente des prix des produits alimentaires et des cours du baril de pétrole, le taux d'inflation dans les pays développés a enregistré une forte baisse au dernier trimestre 2008. Ainsi, le taux d'inflation, en glissement annuel, à fin décembre 2008 s'est établi à 1,6% dans la Zone euro et à 0,1% aux Etats-Unis contre respectivement 3,1% et 4,1% à la même période de 2007.

5 Le Sénégal avait enregistré en 2007 le plus fort taux d'inflation de l'Union (+5,9%).

Tableau 7 : Taux d'inflation en moyenne annuelle dans les principaux pays partenaires de l'UEMOA (en pourcentage)

	2007	2008
Zone euro	2,2	3,3
France	1,5	3,2
Etats-Unis	2,9	3,9
Japon	0,1	1,5
Ghana	10,1	16,5
Nigeria	6,2	11,5
Ensemble des partenaires	3,3	4,9

Source : IFS.

Au total, une accélération de l'inflation a été observée dans l'UEMOA en 2008. Cette évolution résulte de l'effet conjugué du renchérissement des produits locaux et de ceux importés. Par ailleurs, le taux d'inflation sous-jacente en 2008 s'est accru, traduisant une persistance de l'inflation dans l'UEMOA. En outre, bien que la progression des prix soit un phénomène mondial, son ampleur a été plus importante dans l'UEMOA, qui a enregistré un différentiel d'inflation défavorable par rapport à l'ensemble de ses partenaires économiques, à l'exception des pays environnants.

III. PERSPECTIVES D'EVOLUTION DE L'INFLATION

L'évolution de l'inflation en 2009 sera déterminée par le mouvement des prix des produits céréaliers, la tendance des cours mondiaux des produits alimentaires importés, du baril de pétrole brut et du dollar sur les marchés internationaux, ainsi que l'orientation de la politique budgétaire et monétaire dans l'Union. A cet égard, les projections pour l'année 2009 reposent principalement sur les hypothèses ci-après.

- Environnement international

- Dans le prolongement de la tendance observée depuis août 2008, **il est attendu une baisse en moyenne des cours du pétrole brut en 2009, par rapport au niveau de 2008**. Cette hypothèse repose sur les anticipations d'un ralentissement de la croissance, voire d'une récession dans les pays développés et ceux émergents. Les prévisions ont été effectuées avec un cours du baril de pétrole brut à 65 dollars en moyenne en 2009 contre 100,5 dollars en 2008. Ainsi, une baisse des prix moyens à la pompe des carburants serait enregistrée en 2009, par rapport à leurs niveaux de 2008

dans tous les pays.

- En rupture avec la tendance observée au cours des deux années précédentes, **une appréciation du dollar vis-à-vis de l'euro serait enregistrée en 2009**. Cette évolution résulterait de la diminution des différentiels de croissance et de taux d'intérêt, en défaveur des USA, enregistrés au cours des dernières années. Le raffermissement du dollar aura une incidence haussière sur les prix dans l'UEMOA, notamment ceux des biens importés des pays asiatiques dont les monnaies sont liées à la devise américaine. Le cours moyen de l'euro en 2009 est projeté à 1,35 dollar contre 1,48 dollar observé en 2008.
- **L'inflation importée serait moins importante en 2009**, au regard de la forte décélération de l'inflation observée dans les principaux pays partenaires de l'UEMOA, notamment dans la Zone euro et aux Etats-Unis.

- Environnement interne

- **Il est attendu une rigidité à la baisse des prix des céréales locales**. En effet, la production céréalière de la campagne agricole 2008/2009 dans l'Union est estimée en hausse de 26,0% par rapport à celle de la campagne précédente. Cette augmentation est liée à la bonne pluviométrie enregistrée en 2008 et aux mesures prises pour une relance de la production dans la Zone (voir encadré 3). Toutefois, les achats pour la reconstitution des stocks nationaux de céréales et les actions entreprises par certains Etats pour offrir des prix incitatifs aux paysans limiteraient l'ampleur de la baisse des prix des produits céréaliers en 2009.

Outre les hypothèses formulées ci-dessus, les projections des prix en 2009 sous-entendent la poursuite, dans les Etats de l'Union, de politiques budgétaires axées sur une meilleure qualité de la dépense publique. Par ailleurs, elles supposent le maintien d'une politique monétaire prudente, traduite par une progression de la liquidité globale en adéquation avec l'évolution de l'activité économique.

Encadré 3 : Etat de mise en œuvre des actions engagées pour une relance de la production agricole vivrière au sein de l'UEMOA

Des initiatives communautaires et nationales ont été entreprises dans l'UEMOA, pour augmenter l'offre agricole, notamment vivrière. Elles visent un double objectif : créer les conditions nécessaires pour une maîtrise durable des prix intérieurs et participer à la création de richesse par une exploitation des potentialités de l'Union.

Conformément aux conclusions du séminaire ministériel sur « la définition d'un cadre stratégique pour la maîtrise de l'inflation et la relance de la production agricole », tenu le 27 juin 2008 à Dakar, la Commission de l'UEMOA et la BCEAO ont mis à la disposition des Etats des ressources d'un montant de 26,67 milliards pour le financement de projets agricoles à court terme.

Pour sa part, la BOAD financera à hauteur de 13,3 milliards des actions à court terme destinées à accroître

l'offre régionale de produits vivriers. Elle a lancé, valeur 20 décembre 2008, une émission de bons de 30 milliards. Dans le cadre de l'émission de ces titres d'emprunts de la BOAD, le Conseil des Ministres de l'UEMOA a adopté en septembre 2008 des mesures d'accompagnement, notamment l'acceptation de ces titres, au refinancement de l'Institut d'Emission et en représentation de réserves obligatoires des banques primaires auprès de la Banque Centrale.

A terme, la BOAD devrait procéder à la mobilisation de 100,0 milliards sur trois ans, sur le marché des capitaux de l'Union, en vue de permettre, par effet de levier, de dégager des financements d'un montant de 300,0 milliards pour les projets agricoles à moyen terme.

Eu égard au risque de baisse relativement forte des prix qu'induirait l'excès de l'offre sur la demande de produits vivriers, le Conseil des Ministres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine a, au cours de sa session ordinaire du 26 septembre 2008 tenue à Bamako, décidé de la création d'un Groupe de travail chargé d'identifier les actions à entreprendre, pour améliorer les conditions de commercialisation des productions vivrières de la campagne agricole 2008/2009. Ce Groupe de travail a pour mission de formuler des propositions en vue de relever les défis de la stabilisation des revenus des producteurs et du maintien des incitations à produire davantage les années à venir, afin de conforter la sécurité alimentaire de la Zone.

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest a été mandatée pour coordonner les travaux du Groupe qui comprend, en outre, les représentants de la Commission de l'UEMOA, de la Banque Ouest Africaine de Développement et de cinq (5) Etats membres de l'Union (Burkina, Côte d'Ivoire, Niger, Sénégal et Togo).

Conformément à la recommandation formulée par les Ministres de l'Union au cours du séminaire du 27 juin 2008, il sera procédé à une évaluation annuelle de la mise en œuvre des actions identifiées pour la relance de la production agricole. A cet égard, un état de l'exécution du plan d'action de l'UEMOA sera présenté au cours des réunions des organes de l'Union en juin 2009.

Au niveau des Etats, des mesures de distribution gratuite de semences ont été mises en œuvre au Burkina, au Mali, au Niger, au Sénégal et au Togo. En outre, des périmètres irrigués ont été aménagés au Burkina et au Mali pour accroître la production de riz. Au Sénégal, le démarrage de la GOANA a permis d'augmenter sensiblement les superficies emblavées au cours de la campagne agricole 2008/2009.

Des actions ont été entreprises dans certains pays de l'UEMOA, pour soutenir les prix aux producteurs de produits vivriers. Ainsi, au Niger, les Autorités ont débloqué la somme de 11 milliards de FCFA pour racheter le stock de niébé détenu par les paysans. Au Togo, le Gouvernement a fixé aux négociants un prix minimum de 14.000 FCFA pour le sac de maïs de 100 kg. Au Mali, les Autorités Nationales ont entrepris des actions de sensibilisation demandant aux paysans de ne pas brader leur production.

Sur cette base, **une décélération de l'inflation serait observée au premier trimestre 2009.**

Le taux d'inflation en glissement annuel s'établirait à 4,7% à fin mars 2009 contre 8,5% en décembre 2008. Cette évolution serait liée à l'incidence de la baisse des prix à la pompe des carburants, en rapport avec le repli des cours mondiaux du pétrole brut. Par ailleurs, les mesures de réduction des prix de plusieurs biens et services, notamment ceux des transports, de l'électricité et du pain au Sénégal et la baisse des coûts des services de transport en Côte d'Ivoire favoriseraient également la décélération de l'inflation dans l'Union.

Pour les céréales locales (maïs et mil), l'orientation baissière des prix entamée en septembre 2008 s'est inversée en janvier 2009. La hausse des prix des céréales locales dans la plupart des pays en début d'année, en dépit de l'accroissement de la production de la campagne agricole 2008/2009, serait imputable à la contraction de l'offre induite par la constitution des stocks paysans et des stocks nationaux de sécurité. Par ailleurs, la spéculation et les actions entreprises par les Etats pour garantir des prix incitatifs aux producteurs contribueraient à l'augmentation des prix des céréales locales.

En moyenne, l'inflation dans l'UEMOA ressortirait à 5,5% au cours des trois premiers mois de 2009 contre 4,3% à la même période de 2008.

Tableau 8 : Evolution des taux d'inflation à fin mars 2008 et fin mars 2009 (en %)

Pays	Inflation en glissement annuel		Inflation en moyenne	
	Réalisations mars 2008	Estimations mars 2009	Réalisations mars 2008	Estimations mars 2009
Bénin	5,7	4,0	3,2	6,0
Burkina	7,5	8,3	7,2	8,3
Côte d'Ivoire	3,5	4,5	2,8	5,8
Guinée-Bissau	5,5	6,8	6,9	7,2
Mali	6,1	4,5	5,3	5,3
Niger	8,7	9,7	7,4	10,6
Sénégal	4,3	2,1	5,3	2,0
Togo	4,8	6,4	4,4	7,0
UEMOA	4,8	4,7	4,3	5,5

Sources : INS et BCEAO.

La décélération de l'inflation attendue au premier trimestre devrait se poursuivre sur l'ensemble de l'année 2009, en relation avec la baisse des prix des carburants et une progression de moindre ampleur des prix des céréales, par rapport à 2008. Ainsi, le taux d'inflation en glissement annuel ressortirait à 2,1% en décembre 2009 et varierait dans une fourchette de 1,3% à 2,8%.

Tableau 9 : Evolution de l'inflation en glissement annuel dans l'Union (en %)

	2007	2008	2009 (*)
Bénin	0,3	9,9	2,0
Burkina	2,3	11,6	0,6
Côte d'Ivoire	1,5	9,0	2,3
Guinée-Bissau	9,3	8,7	1,0
Mali	2,2	7,8	2,7
Niger	4,7	13,6	0,6
Sénégal	6,1	4,2	2,7
Togo	3,4	8,0	1,0
UEMOA	2,9	8,3	2,1

Sources: INS, BCEAO.

(*) : Projections.

Le taux d'inflation, en moyenne annuelle, dans l'UEMOA s'établirait à 3,5% en 2009 contre 7,4% en 2008. Tenant compte des incertitudes liées à la grande volatilité des marchés pétroliers et des changes, le taux d'inflation en moyenne varierait dans une fourchette de 2,8% à 4,4% en 2009. Les produits alimentaires constitueraient la principale source d'inflation, avec une contribution de l'ordre de 3,0 points de pourcentage en 2009 contre 5,1 points en 2008. L'évolution baissière des prix des carburants contribuerait à réduire l'inflation.

Tableau 10 : Evolution de l'inflation en moyenne dans l'UEMOA (en %)

	2007	2008	2009(*)
Bénin	1,3	7,9	4,0
Burkina	-0,3	10,7	3,9
Côte d'Ivoire	1,9	6,3	3,8
Guinée-Bissau	4,6	10,4	3,9
Mali	1,4	9,2	3,2
Niger	0,1	11,3	6,7
Sénégal	5,9	5,8	1,3
Togo	0,9	8,5	5,1
UEMOA	2,4	7,4	3,5

Sources : INS, BCEAO.

(*) : Projections.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Les tensions inflationnistes observées dans l'UEMOA en 2008 sont les plus fortes enregistrées après celles observées en 1994 et 1995 à la suite du changement de la parité du FCFA par rapport à l'euro. L'origine de la hausse des prix est à la fois interne (insuffisance de l'offre locale de céréales) et externe (renchérissement des produits alimentaires importés et choc pétrolier).

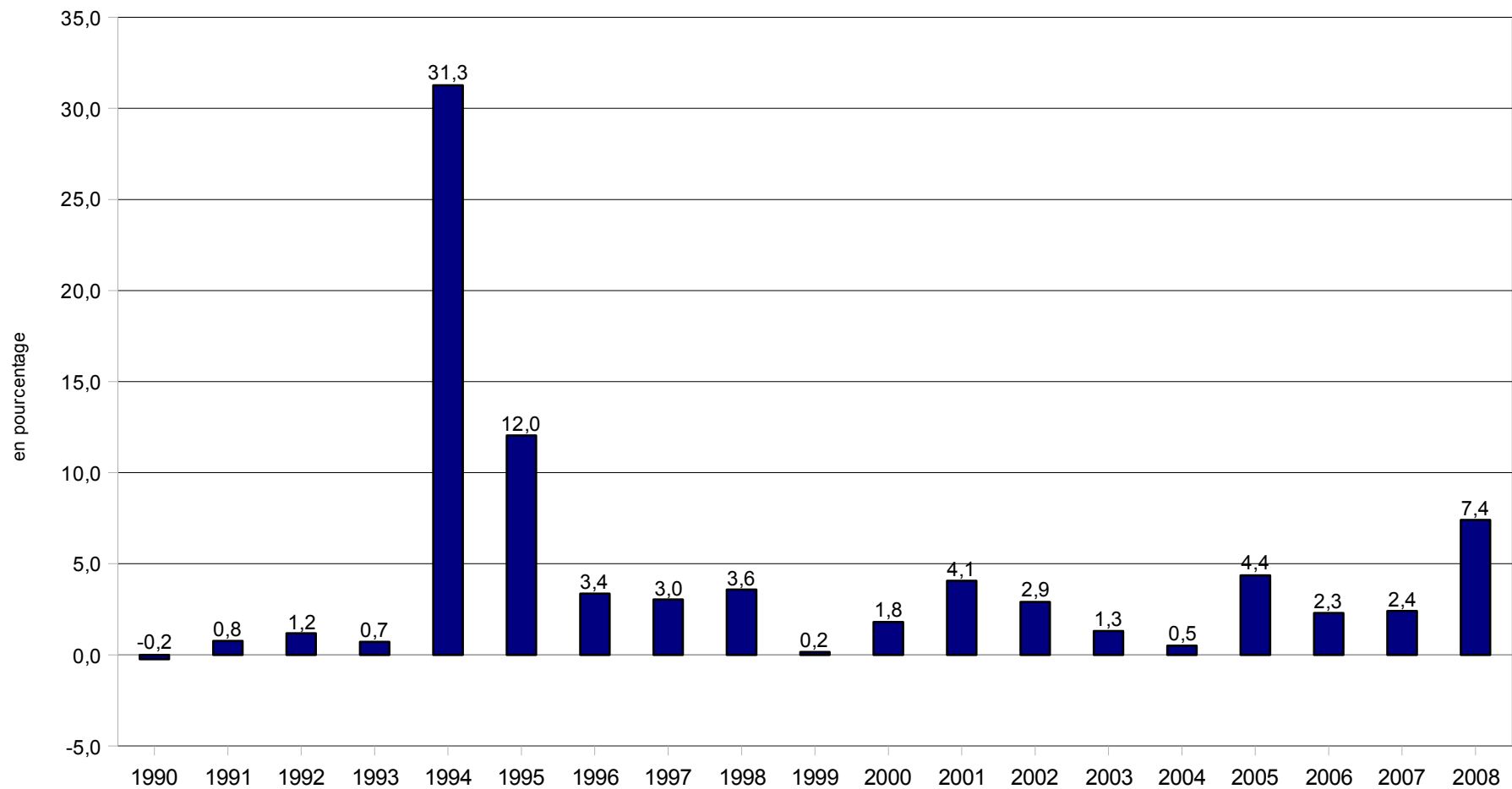
En dépit d'un repli par rapport au sommet atteint en 2008, les prix des céréales locales et des produits alimentaires importés resteront relativement élevés en 2009. En revanche, les prix des carburants devraient avoir un impact modérateur sur l'inflation en 2009. Au total, des risques de dépassement du seuil d'inflation de 2,0% retenu dans le cadre du programme monétaire existent dans tous les pays de la Zone au cours des prochaines années.

Pour contenir les tensions inflationnistes, la politique monétaire, dont l'objectif principal est la stabilité des prix, devrait rester prudente et poursuivre les actions assurant l'adéquation entre l'évolution de la liquidité globale et celle de l'activité économique. Les Etats membres de l'UEMOA devraient veiller à la mise en œuvre des plans de relance de la production agricole, identifiés au niveau communautaire en 2008, en conformité avec les objectifs de la Politique Agricole Commune (PAU). Ces actions au niveau régional, conjuguées à la poursuite et au renforcement des initiatives locales, notamment celles visant une vulgarisation de l'utilisation des intrants (semences améliorées, engrais, pesticides, etc.) seront nécessaires pour assurer un approvisionnement suffisant des marchés en produits vivriers.



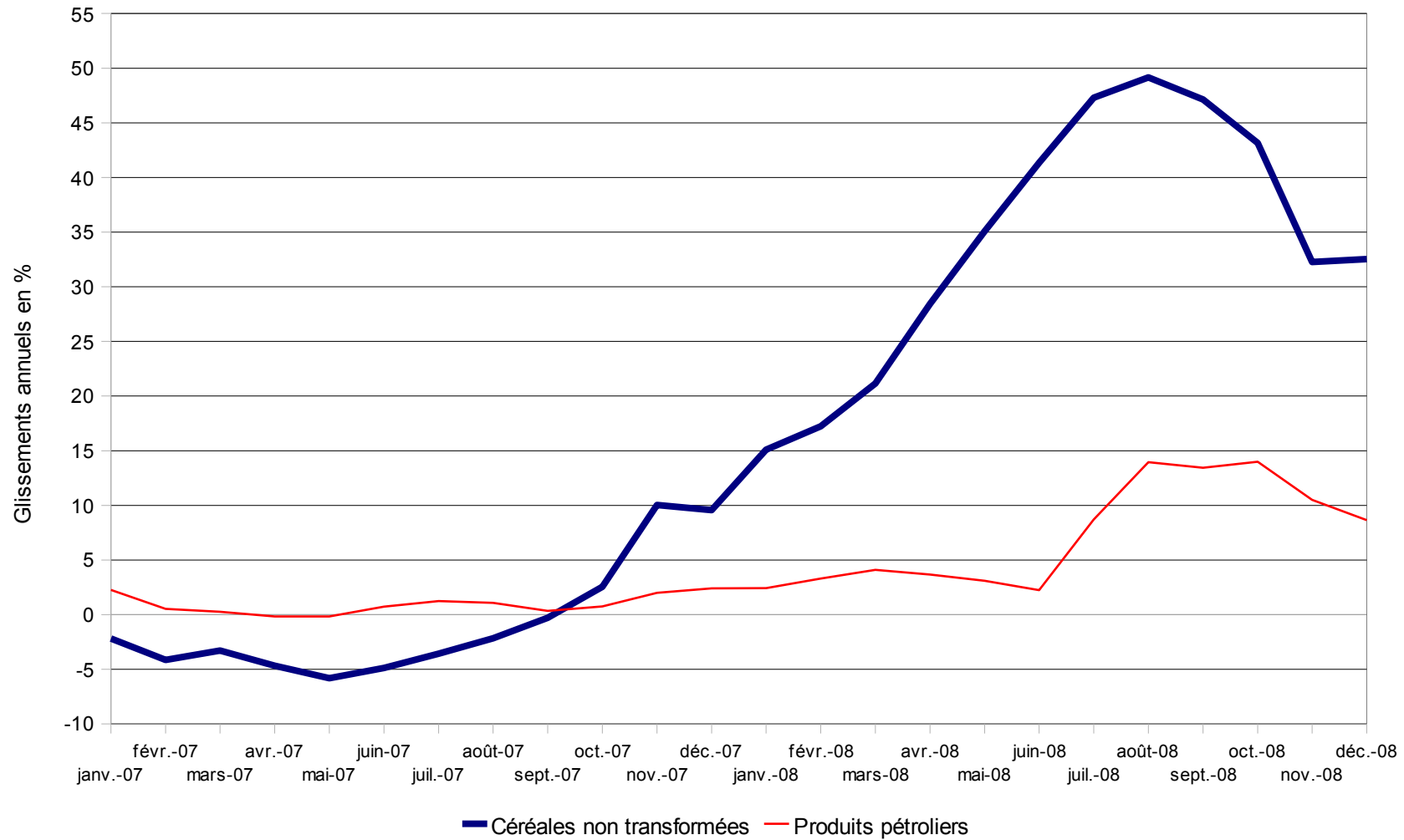
ANNEXES

Graphique 1 : Evolution de l'inflation en moyenne annuelle dans l'UEMOA de 1990 à 2008



Sources : Instituts Nationaux de la Statistique.

Graphique 2 : Evolution des prix des céréales non transformées et des produits pétroliers dans l'UEMOA



Sources : Instituts Nationaux de la Statistique.

Tableau 1 : Niveaux des indices harmonisés des prix à la consommation (IHPC)

Base 100 =1996 (1)

Périodes	COTONOU			OUAGADOUGOU			ABIDJAN			BISSAU			BAMAKO		
	Indice Général	Alim.	H. Alim.	Indice Général	Alim.	H. Alim.	Indice Général	Alim.	H. Alim.	Indice Général	Alim.	H. Alim.	Indice Général	Alim.	H. Alim.
Pondérations par fonction	100	38,32	61,68	100	32,09	67,91	100	30,98	69,02	100	59,72	40,28	100	48,32	51,68
Pondérations par pays en %	8,81	9,13	8,61	6,78	5,58	7,35	38,46	32,28	42,4	1,44	2,33	0,12	8,65	11,32	6,15
2004	125,1	117,0	130,1	116,1	106,1	120,9	126,8	125,6	127,3	98,3	97,9	98,8	107,1	98,9	114,7
2005	131,8	127,7	134,3	123,6	121,5	124,6	131,7	128,6	133,1	101,6	101,4	101,8	113,9	110,1	117,5
2006	136,7	126,8	142,9	126,5	120,5	129,3	135,0	132,2	136,2	103,6	101,9	106,0	115,7	109,4	121,5
2007	138,5	125,8	146,5	126,2	119,2	129,5	137,5	139,3	136,7	108,3	107,9	109,0	117,3	112,3	122,0
2008	149,5	148,4	150,2	139,6	147,0	136,1	146,2	155,5	142,0	119,7	125,1	111,6	128,1	126,9	129,1
2007 Janvier	139,9	129,5	146,4	123,2	112,4	128,3	136,2	134,9	136,8	103,6	101,2	107,2	115,2	108,2	121,7
Février	138,0	127,2	144,7	123,1	112,6	128,0	137,2	137,6	137,0	103,6	101,6	106,6	114,0	105,0	122,4
Mars	137,6	125,5	145,1	123,1	111,6	128,5	138,0	140,4	136,9	105,3	102,8	109,0	114,8	107,2	121,9
Avril	137,0	124,9	144,5	123,5	112,8	128,6	138,1	140,4	137,1	106,6	105,0	109,0	114,8	106,6	122,5
Mai	137,4	124,7	145,4	125,3	117,6	128,9	138,6	141,8	137,2	106,5	104,9	108,9	115,4	108,2	122,1
Juin	139,9	124,5	149,5	126,3	120,7	128,9	139,2	143,3	137,4	107,2	105,7	109,4	117,8	113,5	121,8
Juillet	137,9	122,2	147,7	127,8	122,5	130,3	138,5	142,1	136,8	108,7	108,1	109,6	118,9	116,0	121,6
Août	135,6	116,3	147,6	127,0	120,8	129,9	137,8	141,8	136,0	109,9	110,1	109,6	119,2	116,4	121,8
Septembre	137,3	120,0	148,0	127,5	122,5	129,9	137,1	138,9	136,3	110,7	111,1	110,1	118,9	115,6	122,0
Octobre	140,0	129,7	146,4	129,0	125,9	130,5	136,2	136,6	136,1	111,0	111,7	110,0	119,8	117,3	122,1
Novembre	141,8	134,8	146,1	130,1	129,2	130,6	136,3	136,6	136,1	114,1	117,2	109,5	119,8	117,4	122,0
Décembre	139,8	129,8	146,0	128,2	121,9	131,2	136,8	137,3	136,5	112,9	115,2	109,5	119,1	116,1	121,9
2008 Janvier	141,7	134,3	146,3	131,7	128,4	133,3	139,0	140,2	138,5	110,5	111,4	109,2	119,8	115,1	124,2
Février	141,6	133,8	146,4	131,8	128,1	133,5	140,8	145,4	138,8	112,5	114,8	109,1	120,6	116,4	124,5
Mars	145,4	140,0	148,8	132,3	129,6	133,6	142,8	151,5	138,9	111,1	112,3	109,3	121,8	117,9	125,4
Avril	144,9	139,1	148,5	133,0	131,8	133,6	143,8	154,6	139,0	115,4	118,8	110,4	125,6	123,7	127,4
Mai	148,3	147,5	148,8	139,0	149,6	134,0	145,5	157,1	140,2	116,2	121,2	108,8	126,8	125,2	128,3
Juin	148,2	147,5	148,6	145,3	168,2	134,5	146,5	160,3	140,3	121,5	127,9	112,0	129,9	130,2	129,6
Juillet	152,9	155,6	151,2	142,4	158,1	135,0	149,8	164,4	143,2	123,8	132,3	111,2	133,5	136,3	130,9
Août	156,2	159,8	154,0	144,7	157,7	138,6	150,2	161,9	144,9	125,9	135,4	111,8	134,4	136,5	132,5
Septembre	153,8	155,5	152,7	144,2	156,8	138,2	150,3	159,6	146,2	125,0	132,1	114,5	134,2	135,8	132,7
Octobre	154,4	157,2	152,7	144,5	156,3	138,9	149,3	155,4	146,5	125,4	132,7	114,5	132,1	133,0	131,3
Novembre	153,2	154,2	152,6	143,5	152,3	139,3	147,1	155,0	143,6	125,9	133,0	115,4	129,7	127,9	131,4
Décembre	153,7	156,1	152,2	143,1	147,6	140,9	149,0	160,2	144,0	122,7	128,8	113,7	128,4	125,2	131,4

(1) Sauf l'indice Guinée - Bissau qui est en base (100= Juillet 2001 - Juin 2002).

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique et BCEAO.

Tableau 1 (suite de fin) : Niveaux des indices harmonisés des prix à la consommation (IHPC)

Base 100 =1996 (1)

Périodes	NIAMEY			DAKAR			LOME			UEMOA		
	Indice Général	Alim.	H. Alim.	Indice Général	Alim.	H. Alim.	Indice Général	Alim.	H. Alim.	Indice Général	Alim.	H. Alim.
Pondérations par fonction	100	43,55	56,45	100	40,32	59,68	100	36,67	63,33	100	36,91	63,09
Pondérations par pays en %	6,21	7,33	5,48	22,87	24,98	22,55	6,78	6,74	6,95	100	100	100
2004	114,5	116,2	113,3	110,5	114,1	108,1	115,3	103,0	122,4	119,7	116,4	121,6
2005	123,5	133,4	115,9	112,4	118,4	108,3	123,1	113,9	128,5	124,9	123,7	125,5
2006	123,5	130,7	118,0	114,8	120,0	111,2	125,9	112,8	133,5	127,7	124,8	129,4
2007	123,6	129,9	118,8	121,5	128,8	116,5	127,1	114,9	134,1	130,7	129,8	131,2
2008	137,6	156,6	122,9	128,5	141,1	120,0	138,2	138,3	138,1	140,3	147,6	136,1
2007 Janvier	120,8	125,3	117,3	117,5	121,2	115,0	127,2	114,2	134,7	128,7	125,3	130,7
Février	120,4	123,7	117,9	118,8	123,3	115,8	126,1	111,3	134,6	129,0	125,9	130,9
Mars	120,1	123,0	117,9	120,4	126,9	116,1	126,0	110,9	134,7	129,7	127,7	131,0
Avril	119,9	123,3	117,4	119,9	125,5	116,1	126,3	113,7	133,6	129,7	127,6	131,0
Mai	121,2	125,5	117,9	118,8	122,6	116,2	127,7	117,5	133,6	130,0	128,2	131,1
Juin	123,2	130,5	117,6	119,5	124,2	116,4	127,8	117,4	133,8	131,1	130,2	131,6
Juillet	124,6	131,7	119,1	122,0	130,0	116,6	129,9	121,8	134,5	131,6	131,9	131,5
Août	124,4	131,6	118,8	122,2	130,3	116,8	125,7	111,1	134,1	130,9	130,6	131,1
Septembre	125,4	132,9	119,6	123,8	134,0	117,0	124,5	107,6	134,2	131,2	130,9	131,4
Octobre	127,3	136,6	120,1	124,6	135,3	117,4	124,2	110,0	132,4	131,6	132,2	131,2
Novembre	128,1	137,8	120,6	125,6	137,3	117,6	129,5	120,9	134,5	132,5	134,4	131,4
Décembre	128,0	137,0	121,1	124,5	134,7	117,7	130,0	121,9	134,7	132,1	132,9	131,6
2008 Janvier	127,9	136,0	121,7	124,7	134,4	118,1	132,3	126,5	135,6	133,5	134,5	133,0
Février	129,6	139,7	121,8	125,3	135,6	118,4	131,8	125,2	135,6	134,6	136,9	133,2
Mars	130,5	142,0	121,6	125,6	135,9	118,6	132,0	126,3	135,3	135,9	139,9	133,6
Avril	130,2	140,8	122,0	126,1	137,1	118,7	135,8	136,9	135,2	137,1	142,8	133,8
Mai	132,7	145,3	123,0	126,0	136,0	119,2	139,6	146,3	135,8	138,9	146,3	134,6
Juin	136,1	152,8	123,2	126,6	137,4	119,3	138,7	145,4	134,9	140,4	150,0	134,8
Juillet	143,7	169,5	123,8	127,9	139,5	120,1	140,9	150,8	135,1	143,2	154,6	136,6
Août	143,5	167,9	124,7	131,2	145,4	121,6	145,7	152,6	141,8	145,0	155,7	138,8
Septembre	144,7	171,8	123,8	133,6	151,2	121,7	139,5	133,6	142,9	145,0	154,8	139,3
Octobre	143,0	167,9	123,8	134,0	152,5	121,5	139,1	135,0	141,5	144,5	153,4	139,2
Novembre	143,8	170,1	123,5	130,8	144,8	121,4	139,0	134,7	141,4	142,6	150,4	138,0
Décembre	145,4	175,9	121,9	129,8	143,0	120,9	143,3	146,3	141,6	143,3	152,3	138,0

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique et BCEAO.

Tableau 2 : Evolution en moyenne annuelle du niveau général des prix en 2008*(en pourcentage)*

Fonctions	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Union
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	18,0	23,4	11,6	15,9	13,0	20,6	9,6	20,4	13,8
Boissons alcoolisées, Tabac et stupéfiants	3,5	4,9	5,1	5,3	11,2	1,2	1,4	5,7	4,5
Habillement	0,2	2,9	-0,8	-7,2	8,8	4,0	0,8	1,3	0,7
Logement	4,9	12,1	4,5	8,9	5,2	5,0	1,5	2,7	4,1
Ameublement	3,1	7,0	8,1	0,0	9,1	3,2	4,0	4,6	6,1
Santé	2,4	1,7	1,5	1,6	1,0	-3,3	-0,0	2,5	1,3
Transport	5,1	5,7	7,4	6,1	4,6	3,8	9,6	7,1	6,8
Communication	0,5	0,0	-6,9	-4,9	-7,3	0,0	0,1	0,9	-4,6
Loisirs et culture	-2,2	1,1	1,2	-4,7	-0,1	-0,5	-1,7	1,9	0,1
Enseignement	0,2	0,4	1,5	-2,3	7,1	1,9	6,8	-3,1	2,6
Restaurants et Hôtels	0,8	2,7	4,6	2,6	10,6	4,8	7,7	-0,1	3,8
Autres biens	0,9	6,5	7,7	-1,2	7,7	2,0	0,8	1,0	4,8
Ensemble	7,9	10,7	6,3	10,4	9,2	11,3	5,8	8,7	7,4
Composantes hors alimentation	2,6	5,2	3,9	2,3	5,7	3,5	3,0	2,9	3,7
Composantes hors transport	8,7	12,0	6,2	10,9	10,0	12,6	5,5	9,1	7,8
Composantes hors alimentation et transport	1,9	5,1	3,2	1,8	6,3	3,5	1,8	1,6	3,3

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique et BCEAO.

Tableau 3 : Evolution en moyenne annuelle du niveau général des prix en 2007*(en pourcentage)*

Fonctions	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Union
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	-0,8	-1,3	5,4	5,9	1,9	-0,6	7,3	2,8	4,0
Boissons alcoolisées, Tabac et stupéfiants	1,0	1,7	3,1	3,5	-3,0	6,5	0,7	3,8	2,2
Habillement	-1,1	2,1	-0,4	3,7	-0,8	-0,3	1,5	-1,8	0,2
Logement	-0,4	-1,6	-0,4	5,5	2,0	0,5	10,0	1,9	2,7
Ameublement	1,3	0,5	1,6	2,6	1,4	2,0	3,5	-0,8	1,8
Santé	1,1	0,1	2,8	1,6	0,8	-0,5	1,8	-0,6	1,8
Transport	8,9	-1,9	-0,7	-2,9	2,1	-1,7	2,4	-0,5	0,9
Communication	0,0	0,0	-4,7	0,2	-1,3	-3,3	0,0	-5,7	-3,3
Loisirs et culture	-1,1	-0,4	0,3	3,8	-0,3	-2,7	0,7	-0,4	0,0
Enseignement	0,0	6,8	2,5	0,3	-1,1	6,1	8,7	0,1	3,7
Restaurants et Hôtels	2,6	2,5	2,0	8,8	2,5	4,7	18,6	0,2	2,8
Autres biens	-0,2	0,2	2,1	2,2	0,4	1,3	0,6	0,1	1,1
Ensemble	1,3	-0,3	1,9	4,6	1,4	0,1	5,9	0,9	2,4
Composantes hors alimentation	2,4	0,2	0,4	2,8	1,2	0,4	5,2	-0,1	1,5
Composantes hors transport	-0,1	0,1	2,2	5,2	1,4	0,4	6,5	1,3	2,8
Composantes hors alimentation et transport	0,4	1,0	0,6	4,0	0,9	1,3	6,0	0,2	1,9

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique et BCEAO.

Tableau 4 : Variations des indices harmonisés des prix à la consommation (IHPC)

Base 100 =1996 (1)

Périodes	COTONOU			OUAGADOUGOU			ABIDJAN			BISSAU			BAMAKO		
	Indice Général	Alim.	H. Alim.	Indice Général	Alim.	H. Alim.	Indice Général	Alim.	H. Alim.	Indice Général	Alim.	H. Alim.	Indice Général	Alim.	H. Alim.
Pondérations par fonction	100	38,32	61,68	100	32,09	67,91	100	30,98	69,02	100	59,72	40,28	100	48,32	51,68
Pondérations par pays en %	8,81	9,13	8,61	6,78	5,58	7,35	38,46	32,28	42,4	1,44	2,33	0,12	8,65	11,32	6,15
Glissements annuels en 2006 (en%)															
Janvier	4,8	6,4	3,8	6,3	10,4	4,4	2,0	1,8	2,1	-1,1	-3,1	2,0	4,7	3,3	5,8
Février	5,8	0,1	9,3	6,6	9,7	5,2	2,2	2,4	2,1	0,6	0,1	1,6	3,8	3,2	4,2
Mars	4,1	-2,8	8,4	3,8	3,1	4,1	2,1	2,8	1,8	1,6	-0,1	4,4	4,4	4,2	4,6
Avril	5,2	2,0	7,1	3,0	0,1	4,5	2,5	2,3	2,6	1,4	-0,7	4,7	2,5	0,2	4,6
Mai	5,9	3,1	7,6	3,7	1,0	5,1	2,9	2,0	3,3	-0,9	-4,7	5,5	1,2	-1,3	3,6
Juin	4,2	-1,3	7,6	0,2	-7,5	4,4	3,4	3,7	3,3	2,0	0,9	3,8	1,5	-0,9	3,7
Juillet	1,5	-5,9	6,2	2,6	-1,9	5,1	3,6	3,9	3,4	2,7	1,3	5,0	-1,6	-6,6	3,5
Août	0,7	-6,6	5,2	0,8	-6,2	4,6	2,8	4,1	2,2	3,9	2,8	5,6	-2,4	-8,2	3,5
Septembre	3,2	-1,1	5,8	2,6	-2,5	5,1	2,2	1,9	2,3	3,3	2,1	5,4	-2,0	-7,5	3,6
Octobre	2,1	-3,7	5,5	-0,8	-9,0	3,6	1,9	1,9	1,9	3,9	3,3	4,9	0,9	-0,9	2,5
Novembre	2,8	-1,3	5,3	-0,2	-2,5	0,9	2,0	3,0	1,5	2,7	1,5	4,7	3,1	4,3	2,0
Décembre	5,2	3,5	6,2	1,5	0,2	2,2	2,0	3,1	1,6	3,2	2,8	3,8	3,6	5,7	1,7
Glissements annuels en 2007 (en%)															
Janvier	4,5	-0,3	7,3	-1,7	-5,2	-0,2	2,5	5,0	1,4	4,3	4,6	4,0	2,4	4,9	0,4
Février	1,8	3,7	0,8	-1,4	-4,3	-0,2	2,8	6,7	1,1	2,7	2,1	3,4	1,0	0,6	1,3
Mars	1,0	1,1	0,9	-0,6	-3,4	0,7	3,2	7,6	1,3	3,6	3,2	4,2	0,8	0,9	0,7
Avril	-0,4	-2,9	1,0	-1,0	-4,2	0,4	2,6	7,0	0,7	4,8	5,4	4,1	0,4	-0,1	0,9
Mai	-1,1	-5,7	1,6	-2,3	-5,9	-0,6	2,5	6,5	0,7	3,9	4,6	2,9	0,2	-0,6	0,8
Juin	1,6	-3,4	4,4	-1,1	-2,5	-0,5	2,0	4,6	0,8	2,5	1,8	3,5	0,9	1,3	0,5
Juillet	1,8	-2,1	3,9	-1,4	-3,9	-0,2	1,3	4,0	0,2	3,1	3,6	2,4	1,6	3,3	0,1
Août	1,0	-4,9	4,2	-1,6	-2,7	-1,1	0,9	4,3	-0,6	3,1	3,7	2,1	2,1	4,4	0,2
Septembre	-0,4	-5,5	2,4	0,4	3,0	-0,7	1,2	5,3	-0,6	4,3	5,7	2,3	1,4	3,3	-0,3
Octobre	2,5	4,6	1,4	1,4	5,6	-0,5	1,1	5,3	-0,6	4,5	6,4	1,8	1,9	4,0	0,1
Novembre	3,2	6,6	1,4	3,9	8,3	2,0	1,1	3,9	-0,1	9,4	14,8	1,8	2,0	4,5	-0,1
Décembre	0,3	-0,5	0,7	2,3	3,0	1,9	1,5	4,7	0,1	9,3	14,3	2,3	2,2	4,9	-0,1
Glissements annuels en 2008 (en%)															
Janvier	1,3	3,7	-0,0	6,9	14,2	3,9	2,1	4,0	1,2	6,7	10,1	1,9	4,0	6,4	2,0
Février	2,6	5,2	1,2	7,1	13,8	4,3	2,7	5,7	1,3	8,6	13,0	2,4	5,8	10,9	1,7
Mars	5,7	11,6	2,5	7,5	16,1	4,0	3,5	7,8	1,5	5,5	9,2	0,3	6,1	10,0	2,9
Avril	5,8	11,4	2,8	7,7	16,8	3,9	4,1	10,1	1,4	8,3	13,1	1,3	9,4	16,0	4,0
Mai	7,9	18,3	2,4	11,0	27,3	4,0	4,9	10,8	2,2	9,1	15,5	-0,1	9,9	15,7	5,0
Juin	5,9	18,5	-0,6	15,1	39,3	4,3	5,2	11,8	2,1	13,3	21,0	2,4	10,3	14,7	6,4
Juillet	10,9	27,3	2,4	11,4	29,1	3,6	8,2	15,7	4,7	13,9	22,4	1,5	12,3	17,5	7,6
Août	15,2	37,4	4,3	14,0	30,6	6,7	9,0	14,2	6,5	14,6	23,0	2,0	12,8	17,3	8,8
Septembre	12,0	29,6	3,2	13,1	28,0	6,4	9,7	14,9	7,3	12,9	18,9	4,0	12,9	17,5	8,8
Octobre	10,3	21,2	4,3	12,0	24,2	6,4	9,6	13,8	7,7	12,9	18,8	4,1	10,3	13,4	7,5
Novembre	8,0	14,4	4,4	10,3	17,9	6,7	7,9	13,4	5,4	10,3	13,5	5,4	8,3	8,9	7,7
Décembre	9,9	20,3	4,2	11,6	21,0	7,4	9,0	16,6	5,5	8,7	11,8	3,8	7,8	7,8	7,8
Moyenne annuelle															
Année 2005	5,4	9,1	3,2	6,4	14,5	2,8	3,9	2,4	4,6	3,4	3,6	3,0	6,4	11,3	2,2
Année 2006	3,8	-0,7	6,5	2,4	-0,8	4,0	2,5	2,8	2,3	2,0	0,5	4,3	1,5	-0,7	3,6
Année 2007	1,3	-0,8	2,5	-0,3	-1,0	0,1	1,9	5,4	0,4	4,6	5,8	2,9	1,4	2,6	0,4
Année 2008	7,9	18,0	2,6	10,7	23,4	5,2	6,3	11,6	3,9	10,4	15,9	2,4	9,2	13,0	5,9

(1) Sauf l'indice Guinée - Bissau qui est en base (100= Juillet 2001 - Juin 2002).

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique et BCEAO.

Tableau 4 (suite et fin) : Variations des indices harmonisés des prix à la consommation (IHPC)

Base 100 =1996 (1)

Périodes	NIAMEY			DAKAR			LOME			UEMOA		
	Indice Général	Alim.	H. Alim.	Indice Général	Alim.	H. Alim.	Indice Général	Alim.	H. Alim.	Indice Général	Alim.	H. Alim.
Pondérations par fonction	100	43,55	56,45	100	40,32	59,68	100	36,67	63,33	100	36,91	63,09
Pondérations par pays en %	6,21	7,33	5,48	22,87	24,98	22,55	6,78	6,74	6,95	100	100	100
Glissements annuels en 2006 (en%)												
Janvier	3,2	4,8	1,9	1,9	1,7	2,1	3,9	4,6	3,6	2,9	3,0	2,8
Février	3,2	3,9	2,5	2,2	2,0	2,3	3,3	2,5	3,8	3,0	2,6	3,3
Mars	2,4	2,6	2,3	3,1	4,1	2,3	3,0	1,5	3,8	2,9	2,6	3,1
Avril	1,2	0,2	2,1	3,2	4,0	2,5	3,6	-0,1	5,6	2,9	1,9	3,5
Mai	1,4	-0,2	2,9	2,0	1,2	2,5	2,6	-1,5	5,0	2,7	0,9	3,8
Juin	-1,1	-4,6	2,5	1,6	-0,1	2,9	2,4	-1,3	4,6	2,4	0,1	3,8
Juillet	-2,4	-6,4	1,8	1,2	-1,1	3,1	-0,7	-10,3	5,1	1,7	-1,5	3,8
Août	-4,2	-9,9	1,8	1,4	-0,6	3,0	1,9	-4,0	5,2	1,2	-1,7	3,1
Septembre	-0,7	-4,0	2,5	1,3	-0,4	2,7	4,8	3,2	5,7	1,8	-0,6	3,3
Octobre	-0,4	-3,4	2,5	0,7	-1,7	2,7	0,2	-4,4	2,5	1,2	-1,2	2,7
Novembre	-1,5	-3,7	0,6	3,2	3,3	3,1	0,3	-1,8	1,4	1,9	1,6	2,1
Décembre	0,3	0,3	0,4	4,0	4,5	3,5	1,5	1,8	1,3	2,7	3,2	2,4
Glissements annuels en 2007 (en%)												
Janvier	-0,4	-1,5	0,5	4,3	4,2	4,4	1,1	1,0	1,1	2,5	3,0	2,3
Février	-0,5	-2,2	0,9	5,2	4,8	5,5	0,5	-0,0	0,7	2,4	3,5	1,8
Mars	-1,3	-3,9	0,9	6,0	6,6	5,5	0,8	0,3	1,1	2,7	4,1	1,9
Avril	-1,3	-3,4	0,5	5,8	6,4	5,4	-0,4	-1,7	0,3	2,2	3,2	1,6
Mai	-1,4	-2,7	-0,2	5,9	6,4	5,5	-0,4	-1,8	0,3	1,9	2,6	1,5
Juin	-2,5	-4,3	-0,8	6,0	7,2	5,1	-0,1	-1,9	0,9	2,0	2,5	1,8
Juillet	-1,2	-3,4	0,8	6,9	9,5	5,0	3,9	9,1	1,4	2,4	3,9	1,5
Août	-1,5	-3,2	-0,0	5,7	7,0	4,7	-0,0	-1,5	0,7	1,7	2,8	1,0
Septembre	-0,6	-1,1	-0,2	6,0	7,5	4,8	-1,9	-6,1	0,2	1,7	3,3	0,8
Octobre	1,9	3,9	0,3	5,6	7,7	4,1	0,3	3,8	-1,3	2,3	5,5	0,6
Novembre	4,8	7,8	2,3	6,8	10,7	4,0	4,1	13,0	0,0	3,4	7,3	1,1
Décembre	4,7	7,2	2,7	6,2	9,4	3,8	3,4	9,8	0,4	2,9	6,1	1,2
Glissements annuels en 2008 (en%)												
Janvier	5,9	8,5	3,7	6,1	10,9	2,7	4,0	10,7	0,7	3,8	7,3	1,7
Février	7,6	12,9	3,4	5,5	10,0	2,3	4,5	12,5	0,8	4,3	8,8	1,8
Mars	8,7	15,4	3,2	4,3	7,1	2,2	4,8	13,9	0,4	4,8	9,5	2,0
Avril	8,5	14,2	4,0	5,2	9,2	2,2	7,5	20,4	1,2	5,7	11,9	2,2
Mai	9,5	15,8	4,3	6,0	10,9	2,6	9,3	24,4	1,6	6,9	14,2	2,7
Juin	10,5	17,1	4,8	5,9	10,6	2,5	8,5	23,8	0,8	7,2	15,3	2,5
Juillet	15,3	28,7	3,9	4,9	7,3	3,0	8,5	23,8	0,4	8,8	17,2	3,9
Août	15,4	27,6	4,9	7,4	11,6	4,1	16,0	37,3	5,7	10,8	19,2	5,9
Septembre	15,4	29,3	3,5	7,9	12,8	4,0	12,1	24,1	6,5	10,5	18,3	6,0
Octobre	12,3	22,9	3,1	7,5	12,7	3,5	12,0	22,7	6,9	9,8	16,1	6,1
Novembre	12,3	23,4	2,4	4,2	5,5	3,2	7,3	11,4	5,2	7,6	11,9	5,0
Décembre	13,6	28,4	0,7	4,2	6,2	2,7	10,3	20,0	5,2	8,5	14,6	4,9
Moyenne annuelle												
Année 2005	7,8	14,8	1,9	1,7	3,8	0,1	6,8	10,5	4,9	4,3	6,3	3,2
Année 2006	0,04	-2,0	2,0	2,1	1,3	2,7	2,2	-1,0	4,0	2,3	0,9	3,1
Année 2007	0,06	-0,6	0,6	5,9	7,3	4,8	0,9	1,9	0,5	2,4	4,0	1,4
Année 2008	11,3	20,6	3,5	5,8	9,6	2,9	8,7	20,4	2,9	7,4	13,7	3,7

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique et BCEAO.

Tableau 5 : Evolution de l'écart type des taux d'inflation en moyenne

(en points de pourcentage)

	Ecart type
2004	1,7
2005	2,0
2006	1,0
2007	2,2
2008	2,1

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique et BCEAO.

Tableau 6 : Inflation sous-jacente dans l'Union - Indicateurs à influence limitée (moyenne asymétrique)

glissements annuels en pourcentage

	Inflation sous-jacente								
	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
janv.-06	1,8	2,0	1,5	0,0	2,7	3,0	1,2	1,1	1,8
févr.-06	1,6	2,4	1,5	-0,1	2,1	2,7	1,2	1,1	1,5
mars-06	1,2	2,2	1,6	0,9	2,5	2,2	1,3	1,0	1,4
avr.-06	1,4	2,2	2,1	0,9	1,2	2,0	1,3	1,0	1,9
mai-06	1,3	2,5	2,3	0,8	0,6	1,9	1,3	1,0	1,8
juin-06	1,2	2,3	2,3	0,9	0,8	0,9	1,3	0,9	1,7
juil.-06	0,9	2,1	2,3	1,1	0,6	0,3	1,3	0,7	1,7
août-06	0,8	1,9	2,2	1,2	0,1	-0,2	1,2	0,9	1,6
sept.-06	1,0	1,6	2,2	1,2	0,0	-0,1	1,1	0,8	1,8
oct.-06	0,9	1,3	2,2	1,1	0,1	-0,2	1,1	0,7	1,5
nov.-06	1,1	1,2	2,3	1,2	0,1	-0,3	1,2	0,7	1,6
déc.-06	1,2	1,4	2,4	1,1	0,3	-0,1	1,2	1,1	1,8
janv.-07	1,6	1,2	2,5	1,1	0,1	-0,3	1,5	1,2	1,8
févr.-07	1,6	0,8	2,8	1,2	-0,2	-0,5	1,8	1,2	2,0
mars-07	1,5	1,1	2,7	0,8	-0,4	-0,5	1,8	1,2	2,0
avr.-07	1,4	0,8	2,2	0,8	-0,4	-0,7	1,8	1,2	1,7
mai-07	1,5	0,5	2,3	0,8	-0,4	-0,8	1,8	1,2	1,7
juin-07	2,0	0,5	2,3	0,7	-0,4	-1,0	1,8	1,4	1,9
juil.-07	2,0	0,7	2,3	0,9	-0,5	-0,9	1,9	2,3	2,0
août-07	2,0	0,6	2,2	0,9	-0,3	-0,8	1,8	2,1	1,8
sept.-07	1,8	1,1	2,3	0,9	-0,3	-0,2	1,9	2,1	1,8
oct.-07	1,9	1,1	2,2	0,9	0,1	0,3	1,9	2,3	1,9
nov.-07	2,0	1,6	2,1	2,4	0,2	1,5	1,8	2,4	1,9
déc.-07	1,8	1,7	2,5	2,4	0,1	1,8	1,8	2,2	1,9
janv.-08	1,7	2,9	2,9	2,5	1,4	2,8	2,0	2,2	2,7
févr.-08	1,7	3,2	2,8	2,9	2,0	3,6	1,8	2,1	2,7
mars-08	2,7	3,0	2,9	2,4	2,2	4,1	1,6	2,1	3,0
avr.-08	2,7	3,0	2,9	3,2	4,0	4,3	1,6	2,2	3,1
mai-08	2,7	3,1	2,8	3,0	4,3	4,9	1,7	2,3	3,2
juin-08	2,2	3,3	2,8	3,4	4,8	5,4	1,7	2,0	3,0
juil.-08	2,4	3,1	4,0	3,1	5,5	7,4	1,7	1,5	3,8
août-08	3,8	3,4	4,6	3,2	5,2	7,6	1,8	2,5	4,9
sept.-08	3,7	3,4	4,8	3,1	5,2	7,6	1,7	2,3	5,0
oct.-08	3,7	3,3	4,8	3,1	4,6	7,5	1,6	2,3	4,8
nov.-08	3,4	3,1	4,6	1,7	4,5	6,7	1,5	2,2	4,4
déc.-08	3,5	2,9	4,6	0,9	4,4	6,0	1,5	2,5	4,5
Moyenne									
2004	1,7	1,0	3,1	-	-0,7	1,0	1,1	1,5	1,6
2005	2,5	1,9	2,7	0,1	3,2	4,0	1,1	1,6	2,7
2006	1,2	1,9	2,1	0,9	0,9	1,0	1,2	0,9	1,7
2007	1,8	1,0	2,4	1,2	-0,2	-0,2	1,8	1,7	1,9
2008	2,8	3,1	3,7	2,7	4,0	5,7	1,7	2,2	3,8

Source : BCEAO.

Tableau 7 : Inflation sous-jacente dans l'Union - Indicateurs à exclusion de facteurs spéciaux (hors produits frais et énergie)

glissements annuels en pourcentage

	Inflation sous-jacente								
	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
janv.-06	1,3	5,3	2,5	0,2	4,7	1,3	1,0	3,3	2,2
févr.-06	5,7	3,4	1,9	-0,8	3,7	0,7	1,1	3,3	2,1
mars-06	5,1	2,7	2,3	1,9	4,6	1,2	1,1	2,8	2,3
avr.-06	4,3	3,0	2,7	2,7	4,9	0,3	1,3	3,4	2,5
mai-06	4,4	2,5	3,5	2,1	4,1	0,7	1,3	2,8	2,7
juin-06	3,3	1,9	3,3	3,1	3,9	-0,4	1,8	3,2	2,6
juil.-06	2,6	2,6	3,1	3,4	3,2	-1,0	2,2	2,0	2,4
août-06	2,4	1,9	2,3	4,1	2,5	0,9	2,2	1,8	2,0
sept.-06	4,3	2,4	2,3	3,0	3,1	1,0	2,3	2,4	2,3
oct.-06	3,8	1,1	2,0	2,2	3,2	1,1	1,6	-0,2	1,7
nov.-06	4,2	2,1	2,1	3,4	3,1	1,2	1,6	-0,6	1,9
déc.-06	4,9	1,3	0,9	1,5	3,0	1,7	1,8	-0,3	1,4
janv.-07	5,7	-0,3	0,2	1,5	2,3	2,1	2,2	-0,4	1,3
févr.-07	0,1	2,0	0,8	2,6	2,3	2,3	3,1	-0,9	1,4
mars-07	0,3	1,6	0,7	0,9	1,6	1,5	3,5	-0,5	1,4
avr.-07	0,7	1,1	0,2	1,1	1,0	1,8	4,0	-0,6	1,2
mai-07	1,2	1,4	0,5	1,3	0,8	1,6	4,6	-0,9	1,5
juin-07	3,4	1,3	0,7	0,6	0,3	2,1	4,5	0,5	1,8
juil.-07	3,1	1,6	1,1	2,0	0,4	3,1	5,4	0,0	2,2
août-07	3,2	1,7	0,5	2,1	1,5	1,6	5,5	-0,1	2,0
sept.-07	1,5	1,8	0,6	2,7	1,6	2,5	5,6	-0,6	1,9
oct.-07	1,8	1,4	0,6	3,2	2,0	3,5	6,4	1,0	2,3
nov.-07	2,9	2,8	0,4	1,9	2,1	5,1	6,9	2,9	2,7
déc.-07	2,7	2,3	2,0	4,4	2,4	5,7	6,9	3,2	3,5
janv.-08	3,1	4,9	2,9	4,7	4,2	4,4	6,5	3,6	4,0
févr.-08	4,5	4,3	2,6	5,9	4,6	5,6	6,0	3,5	4,0
mars-08	6,3	5,7	3,0	4,3	5,4	5,8	5,5	3,3	4,3
avr.-08	7,0	5,1	3,4	7,0	7,8	6,2	5,3	6,9	5,0
mai-08	7,6	6,1	3,3	6,9	8,9	7,8	4,9	8,2	5,2
juin-08	5,9	6,6	2,9	8,3	9,6	7,9	4,5	6,1	4,7
juil.-08	6,2	6,0	4,9	6,3	10,6	9,6	3,5	4,8	5,4
août-08	4,2	8,9	6,5	5,3	10,1	10,2	3,7	9,7	6,4
sept.-08	3,9	8,7	6,6	5,5	9,6	9,2	3,5	8,6	6,2
oct.-08	3,9	9,0	5,2	5,8	8,8	7,7	2,8	7,9	5,4
nov.-08	2,3	6,8	5,2	5,2	8,3	6,0	2,2	5,9	4,7
déc.-08	2,8	8,1	5,6	3,3	7,6	7,0	1,9	6,0	4,9
Moyenne									
2004	1,3	0,4	3,7	0,2	-1,3	0,3	0,0	1,0	1,7
2005	2,5	2,7	4,1	2,8	1,5	2,8	0,4	4,8	2,8
2006	3,9	2,5	2,4	2,2	3,7	0,7	1,6	2,0	2,2
2007	2,2	1,6	0,7	2,0	1,5	2,7	4,9	0,3	1,9
2008	4,8	6,7	4,3	5,7	8,0	7,3	4,2	6,2	5,0

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique et BCEAO.

Tableau 8 : Contributions des fonctions de consommation à l'inflation en moyenne en 2008*(en points de pourcentage)*

Fonctions	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Union
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	6,2	7,1	3,6	9,5	6,0	9,4	4,1	6,8	5,1
Boissons alcoolisées, Tabac et stupéfiants	0,0	0,1	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0	0,1	0,1
Habillement	0,0	0,2	-0,1	-0,6	0,4	0,2	0,1	0,1	0,0
Logement	0,5	1,2	0,6	1,2	0,7	0,6	0,3	0,3	0,6
Ameublement	0,2	0,4	0,4	0,0	0,6	0,2	0,2	0,2	0,3
Santé	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0
Transport	0,8	1,0	0,9	0,4	0,7	0,5	0,8	1,1	0,8
Communication	0,0	0,0	-0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,1
Loisirs et culture	-0,1	0,0	0,0	-0,1	0,0	0,0	-0,1	0,1	0,0
Enseignement	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1	-0,1	0,0
Restaurants et Hôtels	0,1	0,3	0,6	0,0	0,2	0,3	0,2	0,0	0,4
Autres biens	0,1	0,3	0,4	0,0	0,4	0,1	0,1	0,0	0,2
Ensemble	7,9	10,7	6,3	10,4	9,2	11,3	5,8	8,7	7,4
Composantes hors alimentation	1,7	3,6	2,7	0,9	3,2	1,9	1,7	1,9	2,3
Composantes hors transport	7,1	9,7	5,4	10,0	8,5	10,8	5,0	7,6	6,6
Composantes hors alimentation et transport	0,9	2,6	1,8	0,5	2,5	1,4	0,9	0,8	1,5

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique et BCEAO.

Tableau 9 : Contributions à l'inflation en moyenne en 2007 et 2008 selon l'origine géographique des produits*(en points de pourcentage)*

	2007			2008		
	Produits locaux	Produits importés	Ensemble	Produits locaux	Produits importés	Ensemble
Bénin	0,9	0,4	1,3	5,6	2,3	7,9
Burkina	-0,2	-0,1	-0,3	7,6	3,1	10,7
Côte d'Ivoire	1,6	0,3	1,9	4,6	1,7	6,3
Guinée-Bissau	2,6	2,0	4,6	4,3	6,1	10,4
Mali	1,0	0,4	1,4	6,7	2,5	9,2
Niger	0,04	0,02	0,1	5,4	5,9	11,3
Sénégal	4,3	1,6	5,9	3,5	2,3	5,8
Togo	0,7	0,2	0,9	7,4	1,3	8,7
UEMOA	1,8	0,6	2,4	5,1	2,3	7,4

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique et BCEAO.

Tableau 10 : Principales contributions à l'évolution de l'inflation globale en 2008

(en points de pourcentage)

	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Produits alimentaires	-0,8	-1,0	1,7	2,3	0,6	-1,3	2,7	0,2	1,1
<i>Céréales non transformées</i>	2,4	3,9	1,6	4,3	3,6	5,0	1,7	3,2	2,3
<i>Bœuf</i>	0,3	0,2	0,4	0,1	0,7	1,0	0,1	0,3	0,4
<i>Produit de la pêche</i>	-0,1	0,3	0,9	1,2	0,1	0,0	0,2	0,6	0,5
<i>Légumes</i>	0,3	0,1	0,1	0,2	-0,2	0,3	0,2	0,0	0,1
<i>Tubercules</i>	0,1	0,0	-0,1	0,0	0,0	0,1	-0,1	0,1	0,0
<i>Pain</i>	0,1	0,1	0,0	0,2	0,2	0,1	0,7	0,3	0,2
<i>Lait</i>	0,0	0,1	0,1	0,2	0,8	0,1	0,2	0,0	0,2
<i>Huile</i>	0,5	0,4	0,3	1,8	0,5	0,7	0,4	0,3	0,4
<i>Sel, épices et produits alimentaires n.d.a</i>	0,3	0,2	0,0	0,3	0,0	0,3	0,2	0,3	0,1
Logement	0,5	1,2	0,6	1,2	0,7	0,6	0,3	0,3	0,6
<i>Loyer</i>	0,2	0,0	0,1	0,3	0,1	0,1	0,0	0,2	0,1
<i>Ciment</i>	0,1	0,2	0,0	0,1	0,3	0,2	0,0	0,1	0,1
<i>Eau</i>	0,0	0,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
<i>Electricité</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0
<i>Autres combustibles</i>	0,0	0,3	0,4	0,6	0,1	0,2	0,1	0,0	0,2
<i>Gaz</i>	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	-0,02	0,0	0,0	0,0
Produits pétroliers et services de transport	1,0	0,8	0,8	0,4	0,4	0,8	0,8	1,0	0,8
<i>Produits pétroliers</i>	0,6	0,8	0,2	0,0	0,4	0,8	0,3	0,2	0,3
<i>services de transport</i>	0,4	0,0	0,6	0,4	0,0	0,0	0,5	0,9	0,5
Autres facteurs	7,2	9,7	3,2	6,5	7,4	11,2	2,0	7,2	4,9
<i>Articles de ménage non durables</i>	0,2	0,3	0,3	0,0	0,5	0,1	0,1	0,2	0,3
<i>Articles pour les soins personnels</i>	0,3	0,2	0,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,3
Total (en %)	7,9	10,7	6,3	10,4	9,2	11,3	5,8	8,7	7,4

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique et BCEAO.

Tableau 11 : Principales évolutions des prix en moyenne en 2008

(en pourcentage)

	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Produits alimentaires	18,0	23,4	11,6	15,9	13,0	20,6	9,6	20,4	13,8
<i>Céréales non transformées</i>	55,2	45,8	31,3	38,8	22,1	34,3	30,7	63,1	34,2
<i>Bœuf</i>	24,3	14,8	10,9	2,2	11,0	22,8	4,2	20,2	11,6
<i>Produits de la pêche</i>	-2,2	22,1	27,0	9,8	6,6	5,2	3,4	20,9	13,7
<i>Légumes</i>	12,0	4,4	3,9	3,3	-5,9	10,4	5,5	0,2	4,2
<i>Tubercules</i>	4,7	-1,6	-1,6	-3,6	-2,0	13,0	-7,1	7,9	-0,9
<i>Pain</i>	4,8	6,9	-0,1	10,3	21,0	20,4	12,8	26,0	9,7
<i>Lait</i>	4,8	11,1	6,3	20,0	33,6	9,0	9,8	8,2	11,6
<i>Huile</i>	18,9	29,3	20,1	36,8	30,2	30,4	10,4	14,4	17,4
<i>Sel, épices et produits alimentaires n.d.a</i>	11,5	7,1	-1,7	5,5	-0,5	6,7	8,3	16,2	5,2
Logement	4,9	12,1	4,5	8,9	5,2	5,0	1,5	2,7	4,1
<i>Loyer</i>	13,1	0,3	1,5	8,4	3,7	2,4	0,5	6,6	2,0
<i>Ciment</i>	4,1	14,3	8,6	5,0	13,9	16,0	1,3	9,5	7,3
<i>Eau</i>	-0,3	27,5	0,0	0,0	0,0	0,0	1,7	0,0	2,9
<i>Electricité</i>	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	4,1	0,0	1,2
<i>Autres combustibles</i>	0,1	18,3	19,8	14,8	9,4	11,6	3,6	-0,4	12,3
<i>Gaz</i>	8,2	0,0	8,7	25,1	0,9	-12,00	0,6	0,0	2,9
Produits pétroliers et services de transport	6,2	6,1	7,4	8,9	3,8	7,7	11,0	7,8	7,4
<i>Produits pétroliers</i>	7,2	8,4	8,7	8,6	7,2	12,2	14,5	3,4	8,7
<i>Services de transport</i>	5,0	0,0	7,1	8,9	0,0	0,0	9,8	10,1	6,6
Ensemble de l'IHPC	7,9	10,7	6,3	10,4	9,2	11,3	5,8	8,7	7,4

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique et BCEAO.

Tableau 12 : Evolution de la production céréalière au cours des dernières années

	<i>Niveaux en tonnes</i>				Variations en %		
	2005/2006	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2007	2008	2008 par rapport à la moyenne des trois dernières années
Bénin	1 070 095	1 096 900	1 154 200	1 352 600	5,2	17,2	22,2
Burkina	3 649 500	3 680 674	3 088 811	4 212 470	-16,1	36,4	21,3
Côte d'Ivoire	1 403 152	1 438 300	1 223 428	1 265 024	-14,9	3,4	-6,6
Guinée-Bissau	212 600	225 300	187 863	216 999	-16,6	15,5	4,0
Mali	3 398 600	3 693 250	3 885 480	4 056 560	5,2	4,4	10,9
Niger	3 664 700	4 055 984	3 368 716	4 625 540	-16,9	37,3	25,1
Sénégal	1 478 200	1 035 440	772 239	1 746 922	-25,4	126,2	59,5
Togo	867 276	889 000	912 800	913 000	2,7	0,0	2,6
UEMOA	15 744 123	16 114 848	14 593 537	18 389 115	-9,4	26,0	18,8

Sources : Services officiels.